

**MÉTROPOLE
D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Séance publique

du jeudi 28 avril 2016 à 9h30

Espace Vieux-Port – Palais du Pharo – Marseille

In extenso

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORE - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOLLE - Christian BURLE - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriaty DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY DASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Robert LAGIER - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIE - Joël MANCIEL - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAIN - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Roland POVINELLI - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPLI - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Mireille JOUVE - Robert ASSANTE représenté par Laure-Agnès CARADEC - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Georges MAURY - Jean-Louis BONAN représenté par Bernard DESTROST - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Carine ROGER - Roland DARROUZES représenté par Yves WIGT - Jean-Claude DELAGE représenté par Bruno GILLES - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Nadia DJERROUD BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Roland GIBERTI - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Bernard MARANDAT représenté par Jeanne MARTI - Danielle MENET représentée par Christophe AMALRIC - Richard MIRON représenté par Frédéric BOUSQUET - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Marie MUSTACHIA représentée par Antoine MAGGIO - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Roger PELLENCO représenté par Jean-Claude FERAUD - Nathalie PIGAMO représentée par Florence MASSE - Roger PIZOT représenté par Georges CRISTIANI - Véronique PRADEL représentée par Patrick VILORIA - René RAIMONDI représenté par Frédéric VIGOUROUX - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Guy TEISSIER - Marie-France SOURD GULINO représentée par David YTIER - Philippe VERAN représenté par Nicolas ISNARD.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Colette BABOUCHIAN - Laurence LUCCIONI - Patrick PIN - Henri PONS - Albert SALE.

La séance est ouverte à 09 H 35,
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, si vous voulez bien prendre place, la séance est ouverte. Notre benjamin va procéder à l'appel.

(M. Ytier procède à l'appel nominal des membres du Conseil de la Métropole.)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous sommes désolés pour les embouteillages, néanmoins le quorum étant atteint, j'ouvre la séance.

I – Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le procès-verbal de la précédente séance. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

II – Examen des rapports de la séance du 28 avril 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous allons examiner tous les rapports budgétaires, du rapport n°1 au rapport n°43. M. Blum fera l'intervention générale au rapport n°6 et M. Montagnac, une intervention générale au n°14, en sa qualité de rapporteur du budget.

1. HN 013-28/04/16 CM - Autorisation pour le Président de recourir à l'emprunt, aux instruments de couverture, aux crédits de trésorerie et de déroger à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°1. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

2. HN 014-28/04/16 CM - Budgets Annexes des Transports de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Harmonisation des conditions de remboursement du Versement Transport

Monsieur LE PRESIDENT.- Y a-t-il des interventions ?

Monsieur PELLICANI.- Monsieur le Président, chers collègues, mon intervention portera sur les rapports n°2, 3, 4 et 5 concernant le Versement Transport (VT). Tous ces rapports abordent la gestion du Versement Transport.

Le rapport n°2 porte sur l'harmonisation des conditions de remboursement du Versement Transport aux entreprises qui prennent des mesures d'hébergements ou de transports pour leurs salariés en application de l'article L2333-70 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous voterons ce rapport et nous proposons que la Commission Transports qui va se mettre en place engage le travail pour revoir les critères d'éligibilités comme la loi en autorise les autorités organisatrices des transports.

Le rapport n°3 porte sur l'exonération du Versement Transport pour un certain nombre de fondations et associations.

Nous voterons également ce rapport n°3.

Les rapports n°4 et 5 visent à l'harmonisation du taux de Versement Transport à l'échelle métropolitaine. Ce premier pas, vers de nouveaux moyens financiers pour le développement des transports collectifs, permettra aux entreprises des 29 communes concernées de mieux contribuer à la mobilité des salariés et habitants de nos territoires.

Cela va dans le bon sens, même si le débat reste ouvert sur les moyens financiers nécessaires à la mise en place d'un véritable plan de développement des transports collectifs à l'échelle de la Métropole.

Pour mémoire la CCI et l'Union Patronale appelaient de tous leurs vœux à la création de la Métropole pour justement régler la question des déplacements. C'est fait ! La Métropole qu'ils souhaitaient est en place. Alors, il faut qu'ils y contribuent au même niveau que les ménages.

En effet, si nous voulons que nos territoires contribuent à la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre nous devons inverser l'ordre des priorités entre les investissements sur la voirie et ceux en faveur des Transports Collectifs en Site Propre et les modes doux.

L'alternative au tout voiture nécessite une inversion des choix dans le budget : le compte administratif 2015 de MPM met en évidence que sur les investissements, la voirie représente 71% des dépenses contre seulement 21% pour les TCSP.

Tant que nous serons dans une telle configuration de choix d'équipements, nous ne pourrons pas rattraper le retard qui handicape sérieusement le fonctionnement de nos territoires. Pour y parvenir il faut mobiliser de nouvelles ressources.

Le VT en est un, mais il ne peut rester au niveau de 2%.

Je l'ai rappelé à M. Teissier lors du débat sur les navettes maritimes au sein du Conseil de Territoire. Je rappelle plusieurs propositions que notre groupe formule depuis plusieurs années :

Tout d'abord, agir du côté de l'Etat – et je pense Monsieur le Président que vous serez d'accord – pour obtenir ce que deux premiers Ministres ont plusieurs fois annoncé depuis 2012 : un engagement financier significatif pour améliorer et étendre nos réseaux ferrés et de TCSP. A l'échelle maintenant de la Métropole cela doit se traduire en centaines de millions d'euros, comme pour le Grand Paris.

Ensuite il y a la question de la contribution des entreprises.

Avec la Métropole on lisse, ce jour, le taux du Versement Transport par le haut à 2% sur tout le territoire. C'est un apport de ressources non négligeable. Mais il est légitime qu'il profite d'abord aux communes et aux territoires qui sont à l'origine de cet apport pour accroître les offres de transports collectifs.

Reste alors le chantier d'une connexion métropolitaine des réseaux.

Alors pourquoi ne pas mettre à l'étude avec le Gouvernement la possibilité de disposer de nouvelles ressources du Versement Transport, comme c'est le cas à Paris et dans les Hauts de Seine où le taux est à 2,8.

Troisième proposition : pourquoi ne pas créer, comme pour le Grand Paris Express, un fond d'équipement du transport métropolitain, alimenté pendant 20 ans d'une participation annuelle prélevée sur l'immobilier d'entreprise et du commerce ?

On nous répondra peut-être qu'il ne faut pas prendre les entreprises pour des vaches à lait sous peine de les affaiblir. Franchement il y a de la marge. D'année en année depuis la suppression de la Taxe Professionnelle en 2011, la part des entreprises dans les recettes fiscales des EPCI est passée de plus de 65% à 45%, Versement Transport compris. Il est temps de rééquilibrer un peu en faveur des ménages.

Enfin un dernier rappel concernant la recherche des mutualisations de la commande publique avec d'autres agglomérations, qui pourrait générer des économies non négligeables.

Exemple déjà évoqué : le renouvellement des rames de métro programmé sur la décennie à venir pour un montant estimé à 527 millions d'euros.

Monsieur le Président, mobilisé pour le développement des transports collectifs, (et mon ami Patrick Mennucci qui n'est pas très attentif ferait bien de m'écouter) notre groupe votera pour les rapports n°4 et 5 également. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je répondrai à M. Pellicani que tout ce qui concerne les transports est effectivement le grand dossier de la Métropole. Je lui signale aussi que les EPCI y consacraient déjà des moyens très importants. Pour MPM par exemple, beaucoup de dépenses en transport figurent dans le budget général et pas

seulement dans les budgets annexes. Cependant les propositions de M. Pellicani seront largement étudiées par la Commission des Transports. S'il faut faire d'autres demandes auprès du Gouvernement, nous les ferons, mais je ne suis pas sûr du succès.

Néanmoins, avec les forces économiques, nous aurons la possibilité ici de discuter et de voir comment aller dans le sens que vous souhaitez. Puisque vous avez dit que vous votiez le rapport, je le mets aux voix. Y a-t-il des oppositions ?

Nous le considérons comme adopté.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3. HN 015-28/04/16 CM - Versement Transport – Associations et fondations exonérés

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ? Nous pouvons le considérer comme adopté.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4. HN 016-28/04/16 CM - Harmonisation du taux de Versement Transport à l'échelle de la Métropole - Augmentation du taux de versement transport à compter du 1er juillet 2016 sur le Territoire d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ? Nous pouvons le considérer comme adopté.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. HN 017-28/04/16 CM - Harmonisation du taux du Versement Transport à l'échelle de la Métropole - Augmentation du taux de versement transport à compter du 1er juillet 2016 sur le Territoire d'Alleins, Aurons, Berre l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélisanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ? Nous pouvons le considérer comme adopté.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

6. HN 018-28/04/16 CM - Taxe d'habitation - instauration d'une politique d'abattement métropolitaine

Monsieur LE PRESIDENT.- Sur ce rapport, nous avons un amendement du groupe Front National.

Si vous le permettez, Monsieur Le Maire et M. Ravier, nous allons écouter tout d'abord le rapporteur.

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, je vais m'exprimer si vous me le permettez sur les rapports n°6 et suivants jusqu'au rapport concernant le vote du budget primitif sur lequel s'exprimera Jean Montagnac, le Vice-président délégué au budget.

Je vais m'exprimer à la fois sur l'intégration fiscale progressive, sur les taux et sur les abattements.

Mes chers collègues, vous savez que la fusion des EPCI nous contraint à réaliser une intégration fiscale progressive. Cette dernière se traduit par la modification des taux applicables, l'harmonisation des modes d'exonération et d'exemption et enfin, par le lissage progressif chaque fois que cela est possible.

Le Président Jean-Claude Gaudin s'est engagé en faveur d'un lissage sur la durée la plus longue afin que les effets de cette intégration fiscale progressive soient amoindris autant que faire se pouvait.

Nous avons respecté au pied de la lettre cette volonté et proposons à notre Conseil d'arrêter les conditions pour y parvenir. Je vous précise que cette harmonisation s'effectue à produit fiscal constant. Vous trouverez d'ailleurs une fiche relative à chaque taxe dans votre dossier. Les taux objectifs ont été fixés par l'administration fiscale. Nous devons les atteindre au terme de la période de lissage qui est à chaque fois la plus longue autorisée.

Sur la taxe d'habitation, nous atteindrons ainsi en 2027, le taux objectif de 11,69% dès lors que nous aurons fixé le régime des abattements intercommunaux. Ces derniers vous sont proposés aux taux les plus ajustés afin que les effets de l'harmonisation fiscale soient les plus limités sur vos territoires et sur la population, à la fois sur les ménages et sur les entreprises. Ainsi, la politique d'abattement propre métropolitaine conduit à proposer un abattement général à la base de 5% et des abattements pour charge de famille pour 15%. Des tableaux vous ont été communiqués qui vous permettent de mieux visualiser cette proposition que j'espère vous voterez.

Vous savez que sans cette harmonisation, il serait au moins multiplié par quatre. Je ne vois pas comment l'on aurait pu faire mieux. La proposition que nous vous faisons est incontestablement la meilleure.

Sur les taxes foncières, le lissage proposé s'effectuera également sur 12 ans pour atteindre 2,60% en 2027 et le régime des exonérations demeurera inchangé en 2016.

Pour la cotisation foncière des entreprises, de la même façon, le lissage est proposé sur la durée maximale de 12 ans, avec un objectif cible de 31,04% en 2027. Les exonérations et cotisations minimales seront maintenues en 2016. S'agissant de la commune de Gardanne, en intégration fiscale progressive, un nouveau lissage sera adapté par les services fiscaux.

Enfin pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il a pu être obtenu que chaque Territoire puisse constituer un zonage constitutif d'une servitude rendue à un coût homogène et les taux seront conservés.

Vous voyez donc que des efforts ont été faits, que nous sommes sensibles à toutes les argumentations qui ont été présentées, attirant notre attention sur les difficultés qui pourraient intervenir dans le cadre de cette intégration fiscale progressive pour que nous n'ayons pas de trop grandes différences de taux. Le lissage se fait dans le temps. Monsieur le Président, vous l'avez souhaité, nous l'avons fait à votre demande.

Je pense que vous avez bien fait de mettre en place cette politique qui devrait satisfaire l'ensemble de nos concitoyens.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Blum. M. Maury a demandé la parole et puis M. Mancel.

Monsieur MAURY.- Merci Monsieur le Président. Notre groupe vous a saisi d'un amendement tendant à insérer dans le dispositif de votre rapport, un article 3 bis, ainsi libellé qu'il ne fait que reprendre les dispositions de l'article 1411 II – 3 bis du Code Général des Impôts qui prévoit la possibilité d'un taux de 10% en faveur de tous les contribuables visés dans cet article et qui concerne la situation des handicapés.

Monsieur MANCEL.- Monsieur le Président, mes chers collègues, j'interviens au nom du groupe d'Intérêt Communal que je préside, sur les rapports n°6 à 11 concernant la fiscalité relative à la fixation des taux d'imposition des ménages et des entreprises.

Je voudrais tout d'abord vous rappeler que la déclaration de principe sur laquelle chaque membre du groupe d'Intérêt Communal s'appuie est sans ambiguïté. Je cite : « Les membres du groupe se reconnaissent dans l'exigence de stabilité de la fiscalité des entreprises et des ménages de l'ensemble des territoires communaux ».

Toutefois, il s'avère que ces délibérations auront un impact fiscal tout à fait différent sur les 35 communes du groupe selon le Territoire auquel elles appartiennent. C'est pour cela que concernant ces délibérations, nous avons fait le choix de la liberté de vote.

En effet, il n'appartient pas au groupe d'adopter une position globale et unanime lorsque sont en jeu des intérêts propres à chaque territoire et à chaque commune. Il appartient donc à chacun des groupes, comme à chaque Maire, de se décider en fonction de décisions qui ont déjà été prises par sa commune. Ceci s'impose à nous et notre position ne peut être qu'adaptée à ces situations particulières.

J'ajoute, même si ce n'est pas concernant les points de fiscalité mais le budget et le point n°15, que si notre groupe n'adopte pas de position unanime sur la fiscalité, nous voterons en faveur du budget. Celui-ci est un budget de transition auquel il ne serait pas raisonnable de s'opposer. Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Mancel. M. Gaby Charroux a demandé la parole. .

Monsieur CHARROUX.- Monsieur le Président, chers collègues, avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais, Monsieur le Président, vous alerter sur les délais et contenus des documents qui nous sont transmis pour ces séances métropolitaines.

En effet, compte tenu du rythme imposé, certes nécessaire, et l'importance des rapports qui nous sont présentés, je pense qu'un effort pourrait être fait pour tenter de nous fournir les documents un peu plus tôt avant les Conseils. Je vous en remercie.

Par ailleurs, mon intervention ne se limite pas à commenter cette 6^{ème} délibération mais vaut également pour toutes celles qui suivent, jusqu'à la 13^{ème}, et traite des taxes.

Nous avons à nous prononcer pour ce que je veux appeler le "premier impact très important de la Métropole" sur une grande partie de la population de notre nouveau grand territoire.

En effet, vous nous demandez de délibérer sur un effet mécanique de la loi à savoir l'harmonisation des taux avec tout ce que cela peut supposer comme impacts financiers sur les ménages.

Et dans cette première délibération de la série concernant l'imposition, il nous faut décider d'abattements communs qui permettront d'éviter la hausse brutale des taux.

Nous avons à choisir un abattement général à la base, identique pour tous quand, hier, dans les six intercommunalités, ces abattements étaient votés par les communes et s'échelonnaient entre 0 et 23%.

En proposant un abattement de 5%, la Métropole décide d'harmoniser les abattements par le bas. Ainsi, d'une volonté qui s'annonçait consensuelle et prévoyante pour permettre ce lissage des taux, nous héritons d'une décision à prendre qui pénalise les villes et territoires qui eux avaient opté pour une politique d'abattements maximum, ce qui fait écho à l'intervention de mon collègue précédemment.

Pour illustrer mon propos et m'inscrire dans des propositions constructives, pour les territoires que je représente, en passant d'un abattement à 15% à un autre abattement à 5% comme il est proposé dans cette délibération, l'augmentation de la cotisation de la taxe d'habitation intercommunale du contribuable de ma ville sera de + 12 %.

Par conséquent, ce sont bien les ménages qui seront immédiatement pénalisés. Sur le territoire du pays de Martigues, je viens de le montrer, mais aussi dans beaucoup d'autres villes de notre Métropole.

Alors, Monsieur le Président, chers collègues, pour reprendre l'exemple de ma ville, ce sont 30 000 assujettis à la taxe d'habitation qui vont, juste par le biais de cette diminution d'abattements, générer environ un million d'euros supplémentaires de produit chaque année pour la Métropole. Je souhaite donc avec les élus du groupe "Métropole à gauche" formuler deux propositions.

La première est que nous puissions mesurer collectivement ce que va générer, chaque année cette modification pour chaque Territoire et que, chaque année, au moment des votes des taux, le rapporteur puisse nous faire un état détaillé de cela.

En conséquence, et c'est ma deuxième proposition, nous souhaitons qu'à partir de ces produits supplémentaires soit décidée au moment du budget, une forme de retour de la Métropole sur les Territoires en question.

Je veux le redire, Monsieur le Président, chers collègues : dans cette organisation, nous nous attachons à défendre le principe, comme beaucoup ici très certainement, selon lequel les familles qui vivent sur le territoire de la Métropole sont le centre d'intérêt des décisions que nous allons prendre.

Déjà, je l'ai dit, les effets néfastes et pesants de la nouvelle organisation se font sentir sur les ménages au travers d'augmentation d'impôts. Et ce, pour toutes les taxes y compris celles des entreprises.

En conséquence, et pour ne pas être plus long, nous ne pouvons soutenir la proposition de cet abattement. Nous aurions pu décider d'un abattement de 15%, très bénéfique au demeurant, pour les populations marseillaises, par exemple, et choisir en contrepartie de réduire, de restreindre ou de modérer un peu quelques projets nouveaux.

Nous ne pouvons non plus soutenir les délibérations suivantes jusqu'à la 13 parce que nous ne pouvons pas accompagner une augmentation fiscale non consentie et non décidée librement par les territoires.

Je vous remercie

(Applaudissements)

Monsieur CASELLI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais faire une brève intervention au nom de mon groupe sur les taxes et lissage.

Tout d'abord une considération sur les abattements : je ne vais pas revenir sur ce qu'a dit mon collègue Gaby Charroux, mais les taux d'abattement retenus sont à notre sens trop bas (15% pour une personne à charge et 5% par contribuable).

Sur la fiscalité, le choix du lissage de la fiscalité sur 12 ans est, certes, le maximum prévu par les textes, mais cependant sur la base médiane actuelle, ce n'était pas une obligation et l'on aurait pu retenir une formule plus favorable à nos finances.

8 ans aurait été plus opportun et aurait constitué un délai plus acceptable et surtout plus efficace pour avancer sur les financements des grands projets.

Par ailleurs, il faut tout de même reconnaître que l'on se retrouve un peu ligoté par les choix qui sont aujourd'hui opérés et l'on peut se demander à quoi servira le groupe de travail sur le pacte financier.

Mais enfin, nous verrons, je ne voudrais, Monsieur le Président, à ce stade, vous faire de procès d'intention.

Il est important je crois, de rappeler que l'harmonisation fiscale est une exigence et un souci d'égalité citoyenne et qu'à cet égard, l'on peut légitimement se poser la question du délai d'harmonisation retenu.

On a choisi, par souci de compromis, le plus petit dénominateur commun et cela nous inquiète pour l'avenir et les décisions futures qui seront prises.

Je le répète si l'on peut comprendre vos raisons du choix des 12 ans, nous disons que c'est trop long car l'inégalité devant l'impôt des habitants de la Métropole est assez difficile à concevoir sur un aussi long laps de temps alors que les investissements vont se réaliser sur l'ensemble du territoire sans exception.

Notre situation fiscale est bloquée sur 12 ans car toute hausse décidée remettrait en cause le processus d'harmonisation, ce qui est un frein éventuel pour faire face à l'imprévu auquel nos finances publiques pourraient être confrontées.

Ce renoncement au recours, certes facultatif, à une dynamique fiscale dès notre création, vient un peu contrebattre le sentiment d'urgence qui a présidé à la création de la Métropole.

Alors oui, le véritable indicateur de notre efficacité, Monsieur le Président, s'apprécie à l'aune du comparatif entre la fiscalité, les services et les investissements proposés, ainsi que par les retombées économiques attendues.

Je crains donc qu'à l'échelle des enjeux, le choix de privilégier le compromis *a minima* et de refuser une certaine forme de dynamique fiscale, n'hypothèque dans la durée notre capacité à transformer et surtout à faire preuve d'efficacité.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame JOISSAINS MASINI.- Monsieur le Président, je m'étonne des propos de M. Caselli parce que ce ne sont quand même pas les Territoires qui ont fait des dettes mais MPM. Je veux bien recevoir à chaque fois des leçons d'un certain nombre d'individus mais je ne veux pas recevoir de leçons de ceux qui n'ont pas réussi leur gestion. C'est la vérité. M. Caselli est parti de MPM avec beaucoup de dettes.

Les Territoires ont besoin de ce lissage. Nous sommes perturbés par les augmentations d'impôts qui vont nous cueillir, surtout sur le Territoire du Pays d'Aix, de façon assez violente.

Si M. le Président a fait procéder à ce lissage, c'est pour que la Métropole soit acceptée dans tous les Territoires. Nous allons tous travailler ensemble pour faire en sorte de réussir économiquement et financièrement, mais nous ne pouvons pas faire autrement que d'en passer par un lissage.

Je croyais que la CFE n'était pas concernée par le lissage. Or, Gérard Bramoullé vient de me dire que la CFE est également concernée par le lissage. Vous savez, Messieurs et Mesdames les Maires, à quel point les petites communes ont besoin de ce lissage pour la CFE car nous avons des commerces de proximité dans nos centre-villes qui tiennent difficilement la route, qui ont déjà des difficultés et risquent de déposer le bilan. Nous ne pouvons donc pas procéder à une augmentation fiscale rapide.

Je suis pour ce lissage et les Territoires sont pour ce lissage également. Merci Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- S'il n'y a plus d'intervention, une réponse va être apportée par M. Blum.

Sur les propos de M. Gaby Charroux, je répondrai qu'il faudrait effectivement un peu plus de temps. C'est parce que nous avons été pressés, qu'il fallait à tout prix voter le budget avant la fin du mois d'avril, que nous avons un peu bousculé les choses.

Nous veillerons à ce qu'il y ait plus de temps la prochaine fois sur ces aspects.

Pour le reste, sur le fond de votre intervention, Roland Blum va vous apporter les éclaircissements nécessaires. Toutefois, comme vient de le dire Mme Joissains Masini, nous avons préféré la solution la plus longue afin de ne pas imposer brutalement des impositions aux ménages et aux entreprises qui auraient déséquilibré ce que les ex-EPCI avaient préparé.

Si M. Blum veut bien répondre tout en demandant de repousser l'amendement de M. Maury.

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, je répondrai aussi bien à M. le Président Gaby Charroux qu'au Président Caselli, tout en me ralliant à la position que vient d'émettre Mme Joissains. A partir du moment où il y a par nécessité de la loi, intégration fiscale, cela impose une modification des taux et une décision concernant les abattements.

Si nous ne votons pas ce rapport, du jour au lendemain, l'intégration fiscale se fait brutalement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas le lissage que vous proposez, Monsieur le Président.

Vous avez proposé un lissage sur 12 ans. Cela permet une harmonisation par le temps et de la façon la plus lissée possible, c'est-à-dire qu'il y ait le moins d'impact possible à la fois sur les contribuables mais également sur les entreprises car effectivement, cela concerne aussi la CFE, Madame Joissains.

C'est une mesure sage. Bien sûr, on peut prendre d'autres décisions, mais le Président n'a pas voulu la brutalité et je pense qu'il a bien fait.

Je précise également à M. Caselli que tout cela se fait à produit fiscal constant. C'est important car il n'y a pas justement de disparité sur ce point.

Ensuite, Monsieur Charroux, à partir du moment où il y a cette harmonisation et que les taux vont évoluer, la solidarité fait que certains qui payaient peu vont payer plus et inversement. Il faut l'accepter.

En revanche, vous faites une proposition qui me paraît tout à fait acceptable et j'y souscris également à savoir travailler ensemble pour revoir ce dossier tous les ans. Je m'y engage, sous l'autorité du Président, bien entendu.

Enfin, je répondrai à l'amendement de M. Maury. Certes, cela part d'une bonne intention que de vouloir ajouter un abattement supplémentaire en ce qui concerne les personnes handicapées, mais il faut savoir tout d'abord que cet amendement est indispensable pour les raisons que je viens d'indiquer. De plus, pour s'engager dans d'autres amendements, il faut les avoir évalués. Or, aujourd'hui, la proposition de M. Maury, si généreuse soit elle, n'est pas encore évaluée.

Ce n'est pas un « non », mais il s'agit de dire qu'on l'évaluera et qu'on l'étudiera. En l'état aujourd'hui, je demande que cet amendement soit repoussé.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Maury, compte tenu des explications de M. Blum, est-ce que vous retirez votre amendement ?

M. Blum vous dit qu'on l'étudiera dans le pacte fiscal et financier et qu'on préparera tout cela très attentivement pour l'année prochaine. Aujourd'hui, on fait l'addition des budgets des six EPCI et de l'aide qui nous a été apportée.

C'est votre décision. Retirez-vous l'amendement ?

Monsieur MAURY.- Oui, avec une précision qui sera apportée au rapport n°88 car je me méfie beaucoup des promesses et vous verrez pourquoi.

Monsieur LE PRESIDENT.- Dans ce cas, mes chers collègues, je mets aux voix le rapport n°6, que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Abstentions de J. Mancel, M. Amiel, R. Pizot, G. Cristiani, J-C. Féraud, R. Lagier, G. Barret, B. Ramond, A. Mercier, M. Joissains Masini, M-P. Sicard-Desnuelle, G. Bramoullé, C. Delavet, P. de Saintdo, J-J. Politano, O. Bonthoux, O. Fregeac, M. Jouve, M. Boulan, F. Guinieri, H. Lhen-Roubaud, M. Césari, S. Paoli, M. Chazeau, J-C. Grossi, K. Zerkani-Raynal, H. Fabre-Aubrespy, S. Di Caro, A. Gallèse, R. Martin, M. Légier

Votes contre de R. Dagorne et R. Pellenc

7. HN 019-28/04/16 CM - Approbation des taux 2016 des taux ménages

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Ravier a demandé la parole.

Monsieur RAVIER.- Monsieur le Président, notre groupe votera pour les rapports n°7 à 13 relatifs à l'harmonisation fiscale des impôts ménage et entreprises sur le territoire de la Métropole.

Cette harmonisation, par le biais d'un lissage sur 12 ans, résulte d'une simple application de la loi.

Les anciens EPCI qui avaient un taux de fiscalité inférieur au taux moyen pondéré verront leur taux progresser d'un 1/12^{ème} de l'écart constaté. Ce sera l'inverse pour les administrés des anciens EPCI dont les taux étaient supérieurs à cette moyenne.

Le vin de la Métropole est tiré, il nous faut toutes et tous le boire ! Que cela nous plaise ou pas.

Sans le trouver exceptionnel, certains le trouveront quand même à leur goût, alors que d'autres auront du mal à l'avaler ; mais aucun d'entre nous ne pourra dire à ses administrés qu'il ne savait pas. Nous avons quant à nous prévenu et même alerté, certains d'entre vous ici nous ont même entendus.

Les habitants et les entreprises des communes qui faisaient partie de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole verront donc le montant de leur

fiscalité diminuer en 12 ans de 13,34 % à 11,68 % pour la taxe d'habitation, de 3,88 % à 2,59 %, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, de 3,71 % à 2,78 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et les entreprises verront leur cotisation foncière passer dans le même laps de temps de 32,63 % à 31,02 %.

C'est une bonne chose pour nos concitoyens du territoire Marseille Provence, et en particulier disons-le tout net, pour Marseille, et c'est bien entendu la raison pour laquelle notre groupe votera favorablement ce rapport.

Certains évoqueront les égoïsmes municipaux, je préfère quant à moi, la volonté de préserver les intérêts de nos administrés respectifs et c'est ce que j'ai déjà entendu ici il y a quelques minutes.

Cette harmonisation fiscale est la première conséquence tangible et concrète de la création de la Métropole.

Les conséquences de cette harmonisation n'ont échappé à personne.

Dorénavant, la Métropole se conçoit de ce point de vue-là comme un nouvel espace d'égalité et de solidarité.

Cela implique des efforts plus importants pour certains contribuables.

Ils ne seront compris et acceptés et ne vaudront que si le projet métropolitain est à la hauteur des espérances légitimes de nos concitoyens et s'il porte haut et vite les ambitions de notre territoire, notamment en matière de transports collectifs et d'emplois.

Mes chers collègues, vous avez élu Jean-Claude Gaudin, celui sans qui la Métropole n'aurait jamais vu le jour, dit-on, avec une majorité très confortable. A lui de démontrer qu'il est capable de réaliser ses ambitions !

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT. - Monsieur Ravier, vous savez que je veillerai à l'équilibre. Nous le disions tout à l'heure en réunion du Bureau où pour alléger la séance, nous avons voté un très grand nombre de rapports qui prendront effet si le vote du budget est acquis.

Il est certain que nous ne réaliserons pas tout ce que les Conseils de Territoire ont souhaité en investissement. Il faudra revoir à la baisse mais nous essaierons de le faire dans la justice, dans l'équité et dans le partage. De ce côté-là, je serai très attentif. Il est souvent arrivé que ce soit la Ville de Marseille qui soit un peu pénalisée même si, après votre démonstration, pour une fois, la Ville de Marseille bénéficiera aussi de l'avantage de la création de la Métropole.

Je mets aux voix le rapport n°6, que ceux qui sont d'avis de l'adopter veillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Abstentions de J. Mancel, M. Amiel, R. Pizot, G. Cristiani, J-C. Féraud, R. Lagier, G. Barret, B. Ramond, A. Mercier, M. Joissains Masini, M-P. Sicard-Desnuelle, G. Bramoullé, C. Delavet, P. de Saintdo, J-J. Politano, O. Bonthoux, O. Fregeac, M. Jouve, M. Boulan, F. Guinieri, H. Lhen-Roubaud, M. Césari, S. Paoli, M. Chazeau, J-C. Grossi, K. Zerkani-Raynal, H. Fabre-Aubrespy, S. Di Caro, A. Gallèse, R. Martin, M. Légier

Votes contre de R. Dagorne et R. Pellenc

8. HN 020-28/04/16 CM - Taxe d'habitation - intégration fiscale progressive du taux

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Abstentions de J. Mancel, M. Amiel, R. Pizot, G. Cristiani, J-C. Féraud, R. Lagier, G. Barret, B. Ramond, A. Mercier, M. Joissains Masini, M-P. Sicard-Desnuelle, G. Bramoullé, C. Delavet, P. de Saintdo, J-J. Politano, O. Bonthoux, O. Fregeac, M. Jouve, M. Boulan, F. Guinieri, H. Lhen-Roubaud, M. Césari, S. Paoli, M. Chazeau, J-C. Grossi, K. Zerkani-Raynal, H. Fabre-Aubrespy, S. Di Caro, A. Gallèse, R. Martin, M. Légier

Votes contre de R. Dagorne et R. Pellenc

9. HN 021-28/04/16 CM - Taxe foncière sur les propriétés bâties - Intégration fiscale progressive du taux

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote également ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Abstentions de J. Mancel, M. Amiel, R. Pizot, G. Cristiani, J-C. Féraud, R. Lagier, G. Barret, B. Ramond, A. Mercier, M. Joissains Masini, M-P. Sicard-Desnuelle, G. Bramoullé, C. Delavet, P. de Saintdo, J-J. Politano, O. Bonthoux, O. Fregeac, M. Jouve, M. Boulan, F. Guinieri, H. Lhen-Roubaud, M. Césari, S. Paoli, M. Chazeau, J-C. Grossi, K. Zerkani-Raynal, H. Fabre-Aubrespy, S. Di Caro, A. Gallèse, R. Martin, M. Légier

Votes contre de R. Dagorne et R. Pellenc

10. HN 022-28/04/16 CM - Taxe foncière sur les propriétés non bâties - Intégration fiscale progressive du taux

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote ? Nous sommes toujours sur ces rapports financiers.

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Abstentions de J. Mancel, M. Amiel, R. Pizot, G. Cristiani, J-C. Féraud, R. Lagier,
G. Barret, B. Ramond, A. Mercier, M. Joissains Masini, M-P. Sicard-Desnuelle,
G. Bramoullé, C. Delavet, P. de Saintdo, J-J. Politano, O. Bonthoux, O. Fregeac,
M. Jouve, M. Boulan, F. Guinieri, H. Lhen-Roubaud, M. Césari, S. Paoli,
M. Chazeau, J-C. Grossi, K. Zerkani-Raynal, H. Fabre-Aubrespy, S. Di Caro,
A. Gallèse, R. Martin, M. Légier

Votes contre de R. Dagorne et R. Pellenc

11. HN 023-28/04/16 CM - Cotisation foncière des entreprises - Lissage des taux

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Abstentions de J. Mancel, M. Amiel, R. Pizot, G. Cristiani, J-C. Féraud, R. Lagier,
G. Barret, B. Ramond, A. Mercier, M. Joissains Masini, M-P. Sicard-Desnuelle,
G. Bramoullé, C. Delavet, P. de Saintdo, J-J. Politano, O. Bonthoux, O. Fregeac,
M. Jouve, M. Boulan, F. Guinieri, H. Lhen-Roubaud, M. Césari, S. Paoli,
M. Chazeau, J-C. Grossi, K. Zerkani-Raynal, H. Fabre-Aubrespy, S. Di Caro,
A. Gallèse, R. Martin, M. Légier

Votes contre de R. Dagorne et R. Pellenc

12. HN 024-28/04/16 CM - Institution et perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

13. HN 025-28/04/16 CM - Approbation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Monsieur DAGORNE.- Monsieur le Président, pardonnez-moi, on ne sait même pas qui vote pour, qui vote contre et qui s'abstient. On a parlé de l'harmonisation des taux. Je suis désolé mais je souhaiterais, comme cela se passe dans un Conseil municipal, que vous disiez : x voix pour, x voix contre, x abstentions, autrement on ne s'en sort plus, on ne va plus rien y comprendre.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Dagorne, nous avons fait un vote. Il se trouve que c'est le même vote qui est assumé par les groupes, par conséquent, c'est la même chose.

Monsieur DAGORNE.- On ne connaît même pas le premier vote. On se demande ce que l'on fait ici !

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Dagorne, je ne veux pas être désagréable mais nous sommes dans une assemblée de 240 élus. Les groupes sont en train de se constituer ; je fais aussi très attention à tout cela. Bien entendu quand quelqu'un dit : « Mon groupe s'abstient », c'est immédiatement noté.

14. HN 026-28/04/16 CM - Budget Principal - Adoption des Etats Spéciaux de Territoires - Budget Primitif 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Mme Ghali demande la parole. M. Montagnac va tout d'abord présenter le rapport.

Monsieur MONTAGNAC.- Monsieur le Président, mes chers collègues, dans le cadre du budget principal, il s'agit d'adopter les Etats spéciaux des Territoires car pour faire ce budget que je vais vous communiquer dans quelques instants, il a bien fallu tenir compte des Etats spéciaux des Territoires. C'est simplement une délibération administrative.

Maintenant, je répondrai à toutes les questions que Mme la Sénatrice veut poser.

Madame GHALI.- Merci Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord m'associer à ce qu'a dit Gaby Charroux tout à l'heure sur la question des délais mais vous avez répondu Monsieur le Président. Nous n'avons eu les notes de synthèse qu'hier après-midi. Je comprends que la question de l'organisation ne soit pas simple. D'ailleurs, je salue le travail de tous les fonctionnaires qui ont œuvré pour que nous ayons un budget pour fonctionner et avancer et bien sûr, le Vice-président en charge du budget, M. Jean Montagnac.

Pour autant, comprenez et permettez-moi de faire le trait d'union entre ce qu'a dit Eugène Caselli tout à l'heure et ce qu'a dit Maryse Joissains.

On sait bien que ce budget est finalement un « hamburger » des budgets de chaque EPCI. Nous sommes obligés de créer aujourd'hui un ingrédient qui n'est pas toujours simple. Je voudrais rappeler que d'autres EPCI avaient aussi des dettes et pas seulement MPM. C'est important de le dire. La solidarité est commune à tous.

Certes d'autres avaient des finances plus justes ou plus équilibrées, pour autant, je tiens quand même à rendre à Eugène Caselli ce qui lui appartient, à savoir ce n'est pas la part entière du déficit de MPM qui lui incombe. Nous avons tous porté cette responsabilité. Il faut l'avoir en tête si nous voulons avancer paisiblement les uns avec les autres.

Ce budget a été fait dans les conditions que nous connaissons. Sur ce point, il n'y a pas de problème, Monsieur le Président. Nous ne sommes pas là pour le critiquer, mais tout simplement pour vous dire ce que nous espérons pour la suite. Car l'intérêt est d'essayer d'avancer et de construire.

L'intervention d'Eugène Caselli consistait à dire que oui, si on n'augmente pas la recette – et je comprends que ce sera lourd pour certaines communes, certaines l'ont dit – nous allons tous nous retrouver coincés face à un investissement qui va se réduire dans nos EPCI et de fait dans nos communes.

Nous le constatons déjà dans le budget qui nous est présenté puisque nous sommes à 520 millions d'euros d'investissement, c'est-à-dire une diminution de 8%, et aucun projet tel que devait nous l'apporter la Métropole.

Je crois qu'on ne va pas relever tous les débats pour ou contre la Métropole mais à ce titre, on a tous dit une chose, c'est que la Métropole, si elle devait se faire, devait se faire pour tous les habitants de la Métropole, notamment en matière de transport. C'est aujourd'hui la vraie question.

Pour le budget 2017, il vaut mieux en parler dès à présent. Mon intervention, Monsieur Montagnac n'est pas pour dire quoi que ce soit sur ce budget car, encore une fois, nous vous donnons crédit et quitus, néanmoins, il faudra dès à présent travailler sur le budget 2017, sur la question du logement, de la rénovation urbaine, sur la question du transport qui est essentielle pour que nous puissions nous déplacer au niveau métropolitain. Demain, comment irons-nous vers l'aéroport de Marignane ? Comment se déplacera-t-on pour aller jusqu'à Aix, jusqu'à Fos ? Que ce soit par le maritime, le ferroviaire ou la route, ce sont de vraies questions sur lesquelles il va falloir travailler. J'ai certainement oublié l'autre côté : Aubagne, La Ciotat, mais c'est important également.

Il ne faut pas oublier non plus le développement durable qui a son importance et l'urgence de la construction d'une vraie solidarité et d'un projet partagé. Il est important que ce projet soit partagé. Nous sommes dans une Métropole plurielle. Elle va se dessiner et des choix seront faits en fonction des Territoires et non pas en fonction des étiquettes politiques.

Monsieur le Président, nous espérons que tout cela sera pris en compte dans le budget 2017.

(Applaudissements)

Monsieur MONTAGNAC.- Merci Samia Ghali, me donner quitus avant que j'annonce le budget, c'est bien ! Je vous remercie.

Avant d'aborder le budget, je voudrais faire une remarque. Un de nos collègues s'est plaint tout à l'heure de ne pas comprendre comment cela se passait. S'il y avait un peu plus de silence et un peu plus d'attention, peut-être que tout le monde entendrait.

(Applaudissements)

Mes chers collègues, lors du Conseil du 28 avril, nous avons marqué la première étape de notre construction budgétaire commune. C'est l'aboutissement d'un travail intense des services de la Métropole et de nos Territoires. Je tiens d'ailleurs à les remercier car ils ont fait un travail considérable.

Roland Blum et moi constatons, chaque fois que nous nous réunissons avec les Vice-présidents délégués au budget que le travail est fait et je les en remercie publiquement.

Comme je l'avais dit, ce sera un exercice expérimental. Pourquoi ? Parce que tous les jours, cela change. Ce matin, Monsieur le Président nous a lu une lettre du Ministre chargé de l'aménagement, qui est venu la semaine dernière à Marseille. Il a annoncé des nouveaux chiffres qui certes n'étaient pas forcément pris en compte. C'est pour cette raison que je dis que ce budget 2016 va évoluer au fil des mois et des semaines. C'est un budget que nous allons essayer d'adapter en fonction des événements qui viendront s'ajouter au jour le jour.

Les Etats spéciaux ont été consolidés et votés par chacun de nos Territoires, ils contiennent les éléments de la continuité de la gestion, en dépit des ponctions opérées par le reversement de la fiscalité aux communes membres, dans des proportions difficilement soutenables. C'est ce que je vous disais lors de notre rapport d'orientations budgétaires. Les budgets annexes, à l'exception des budgets transport, ont été présentés dans ces conditions et votés par les EPCI en décembre dernier.

En ce qui concerne le budget principal, en 2016, la masse budgétaire globale, mouvements réels et mouvements d'ordre, s'élève à 3,040 milliards d'euros et se répartit de la manière suivante :

- section de fonctionnement : 1,835 milliard, soit 60% de la masse
- section d'investissement : 1,205 milliard soit 40% de la masse.

Cette masse budgétaire globale n'est toutefois pas représentative des dépenses d'investissement qui seront comptabilisées au cours de l'exercice 2016. En effet, le versement de la dotation d'investissement des Territoires au compte 238020 et sa correspondance au compte de classe 4 imposent de neutraliser le flux budgétaire par l'inscription d'une recette d'investissement au compte 238020.

L'analyse du budget primitif doit être réalisée en tenant compte de la neutralisation de ce double-flux.

Les dépenses de fonctionnement doivent en outre être expurgées, pour comparaison utile avec les budgets précédents, des mouvements affectant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 256 millions d'euros, en recettes et en dépenses, de la dotation de gestion pour 180 millions d'euros en recettes et en dépenses, et enfin, 26 millions d'euros au titre des modifications de périmètres consécutives aux transferts de compétences ascendants et montants sur chacun des EPCI fusionnés.

L'analyse du budget primitif est réalisée sur les mouvements réels, hors ligne de trésorerie. En mouvements réels retraités, les masses budgétaires représentent 2,015 milliards d'euros en diminution de +139 millions d'euros par rapport aux budgets primitifs consolidés de chaque EPCI fusionné, notamment en raison de l'impact généré par les transferts de compétences.

Le budget primitif 2016 se caractérise par :

- le maintien des dotations de l'Etat,
- un montant d'investissement hors dette de 520 millions d'euros, en diminution de 39 millions d'euros par rapport aux sommes du BP 2015 des EPCI fusionnés,
- la réduction optimisée, à périmètre constant, des dépenses de fonctionnement (+43 millions, c'est-à-dire -2.94 après corrections).

Cette évolution est principalement expliquée par la réduction de la charge de la dette (-64 millions), des charges exceptionnelles (-43 millions), des charges à caractère général (-15,9 millions), des charges de personnel (-11 millions), la réduction due aux transferts de compétences.

Ces mouvements parviennent ponctuellement à juguler la croissance exceptionnelle des reversements de fiscalité aux communes (+25 millions) qui atteignent déjà plus de 51% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges de personnel (241 millions d'euros) correspondent à 17% des dépenses de gestion, soit un niveau beaucoup plus faible que la moyenne des Métropoles de la même taille qui sont à environ 19%.

Les subventions et participations allouées aux organismes de tiers représentent 115 millions d'euros et contiennent le remboursement des frais de personnel mis à disposition des associations.

Les charges financières représentent 40 millions d'euros et restent relativement stables.

Les dépenses d'investissement représentent 1,161 milliard d'euros. Elles sont décomposées de la façon suivante :

- frais d'études : 22 millions,
- subventions d'équipements : 208 millions,
- travaux : 792 millions,
- opérations sous mandat : 3,5 millions.

Ces montants du budget général se répartissent ainsi :

- espace public et voirie : 165 millions,
- logement et politique de la ville : 25 millions en faveur du logement et 13 millions en faveur de la politique de la ville,
- développement économique emploi recherche : 41,2 millions,
- aménagement du territoire et urbanisme : 94 millions,
- culture et sport : 76 millions,
- écologie urbaine : 21,2 millions.

Il est important de noter que le niveau d'épargne du budget général diminue au BP 2016. L'épargne brute s'élève à 173 millions d'euros, en augmentation de 64 millions d'euros. Cette évolution s'explique par les efforts de rationalisation des dépenses de gestion consentis par les Territoires et par la progression sensible de la dotation d'intercommunalité.

L'épargne nette s'élève à 71,4 millions d'euros et permet d'assurer une part de l'autofinancement des investissements. Cette part insuffisante doit être confortée.

L'endettement du budget principal ne progresse que faiblement et moins que le cumul des variations enregistrées sur chacun des ECPI fusionnés en 2015 (+255 millions d'euros).

L'encours prévisionnel atteindra, dans les conditions de présentation du budget primitif, 1,583 milliard en décembre 2016. Certes, la capacité de désendettement s'est légèrement dégradée puisque nous passons à plus de 12 ans.

Mes chers collègues, nous mesurons, à l'aune de cette première analyse, les efforts qu'il nous faudra conduire pour stabiliser durablement notre budget principal, l'inscrire dans une trajectoire vertueuse et contenir la dette pour permettre d'apporter notre part au financement de projets métropolitains.

Force est de constater que cet apport ne suffira pas seul à financer le projet métropolitain mais qu'il faudra déployer nos efforts pour obtenir de l'Etat et de nos partenaires les indispensables participations. C'est ce que nous évoquions ce matin au travers de l'intervention de Gaby Charroux : l'Etat est prêt à nous aider à condition que nous ayons des dossiers complets notamment sur le transport.

Je terminerai en disant que je sais que nous pourrons construire ensemble des étapes de stabilisation de ce premier exercice budgétaire, puis la construction de l'exercice 2017 dont nous nous occuperons d'ici le mois de juin.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Jacky Gérard a demandé la parole.

Monsieur GERARD.- Monsieur le Président, mes chers collègues, ce budget 2016 est évidemment l'agrégation des budgets issus des six intercommunalités et de leur politique antérieure en matière d'investissement et de dépenses.

On peut faire cependant quelques constats. La structure de ce budget diffère de celles des intercommunalités prises isolément. Cette structure va évoluer au fur et à mesure du temps, dès que nous mettrons en place nos véritables politiques publiques métropolitaines.

Dès à présent, sans entrer dans le détail des chiffres, je voudrais indiquer un certain nombre de tendances et d'inquiétudes que nous pouvons avoir.

La première, ce sont les contraintes de ce budget. Premièrement, un cadre très contraint des dépenses de fonctionnement ; deuxièmement, la charge très lourde de l'annuité d'emprunt qui paralyse nos actions dans le futur, notamment en matière d'investissement ; troisièmement, la limitation de la section d'investissement du montant des dépenses pour cette année et pour les années à venir. Cela est très inquiétant pour nous.

Pour inverser ces tendances et ces contraintes, il y a bien sûr plusieurs possibilités. Il faut, comme vous l'avez dit, que l'Etat continue à respecter ses engagements et les amplifie. Il faut également une rigueur dans la maîtrise des dépenses. C'est aussi un objectif que l'on doit se fixer et il est impératif.

Il reste deux autres possibilités qui nous inquiètent : premièrement l'éventuelle baisse des reversements aux communes. Je pense qu'il y a une opposition de tous les Maires sur ce point-là. Nous en avons déjà discuté.

L'autre possibilité est l'augmentation de la fiscalité qu'il s'agisse des ménages mais aussi des entreprises. Nous y sommes évidemment opposés bien qu'il y ait forcément, de par le lissage des taux, une augmentation inévitable pour certains Territoires. Cette augmentation de la fiscalité revêt deux aspects : soit la modification des abattements à la base et c'est une augmentation déguisée, soit l'augmentation des taux.

Nous souhaitons sur ce point, en désaccord avec certains intervenants, que le lissage soit effectué sur la durée maximale possible et ce, pour ne pas pénaliser les communes des intercommunalités qui avaient, elles, une gestion modérée de la fiscalité sur leur territoire.

Il est également nécessaire de ne pas augmenter les taux de chacune des impositions et notamment des impositions additionnelles que certaines intercommunalités n'avaient pas.

Pour conclure, je pense qu'il est impératif, Monsieur le Président, d'élaborer très rapidement le pacte financier et fiscal qui est prévu dans les statuts de la Métropole. Cela aurait d'ailleurs pu être fait avant les votes d'aujourd'hui car nous sommes effectivement un peu dans le flou à ce niveau. Il faut y travailler d'une manière rapide et élaborer ce pacte qui est indispensable pour avoir une vision à moyen et long termes, à la fois de nos finances et de notre fiscalité.

Voilà ce que l'on voulait dire au niveau de notre groupe, mais chacun votera comme il l'entend sur ce budget.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Bramoullé a demandé la parole.

Monsieur BRAMOULLÉ.- Monsieur le Président, le Président de notre groupe a annoncé tout à l'heure que l'on ferait un vote favorable sur le budget primitif 2016. Je voudrais simplement expliquer pourquoi le groupe a adopté cette position.

Il considère que techniquement, le budget qui est présenté est conforme aux canons d'une saine gestion budgétaire. C'est un constant dont on vous remercie. En même temps, s'il est techniquement acceptable, il est politiquement un peu discutable. Pourquoi ? Parce que l'on regrette qu'il y ait un affichage de la réduction du volume des investissements à l'occasion du premier budget de la Métropole. Il y avait peut-être une autre solution, technique, compatible avec les réglementations budgétaires : présenter un budget d'investissement qui serait la somme de ce que les ex-EPCI avaient proposé, ce qui aurait augmenté le montant de l'ordre de presque 100 millions d'euros sur l'ensemble de la Métropole, et de modifier, comme l'a dit Jean Montagnac tout à l'heure, en cours d'exercice, sans porter atteinte à la sincérité du budget, par des décisions modificatives, en tenant compte des taux de réalisation qui sont constatés. Cela aurait permis d'afficher un budget qui ne soit pas pour la première fois à la baisse.

Cela dit, Monsieur le Président, comme l'a dit Jean Montagnac, il y a effectivement un problème lié au mur de la dette. Nos actes nous suivent et nous poursuivent.

Il ne faudrait pas que l'on se trouve dans un syndrome à la grecque ! Ce que proposent le budget et son évolution aujourd'hui, c'est de jouer le plus possible pour être en compatibilité avec ce mur de la dette.

Il y a encore, Monsieur le Président, un point important dans ce budget. Nous avons eu du mal à travailler sur des documents qui sont arrivés très tard, nous l'avons dit tout à l'heure. Mais nous souhaiterions pouvoir mettre en place dans les services un observatoire fiscal pour que les services de nos EPCI puissent contacter directement le trésorier, ce qui actuellement n'est pas possible sur le plan informatique pour des raisons techniques. On devrait pouvoir avoir un contact direct au niveau des Territoires avec des informations fiscales et budgétaires qui sont transmises par la trésorerie. C'est un élément technique mais je souhaiterais qu'on puisse revenir sur ce point.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Bramoullé. Mme Patricia Fernandez a demandé la parole.

Madame FERNANDEZ-PEDINIELLI.- Monsieur le Président, chers collègues, le vote du budget est l'acte politique le plus important de l'Assemblée et ce budget aurait dû être à la hauteur des enjeux qui nous sont désormais alloués : développer nos territoires au service de nos populations et engager de nouvelles politiques métropolitaines solidaires ambitieuses.

En intégrant à mon propos les interventions de mes collègues Pellicani et Charroux, je voudrais dire que ce budget aurait dû prendre en compte certaines des remarques qui viennent d'être formulées aujourd'hui. Aussi notre groupe, pour s'inscrire dans le débat autour de ce budget, prend acte des propositions que vous avez faites, Monsieur le Président, de continuer à travailler dans le cadre du pacte fiscal et financier, mais il prend acte aussi notamment dans les rapports qui viennent de nous être

distribués, de cette redistribution des budgets vers les Conseils de Territoire, comme vous vous y étiez engagés.

Mais au regard des défis que nous avons à relever dans nos territoires et surtout face aux attentes et aux besoins de nos populations, il aurait fallu un budget beaucoup plus conséquent.

Si celui de l'année en cours est composé de l'addition des six budgets des ex-communautés d'agglomération, force est de constater qu'une nouvelle fois le Gouvernement ne prend pas ses responsabilités. L'ensemble des collectivités territoriales subissent une baisse drastique de leurs dotations ainsi que des transferts de charges sans véritables compensations. La crise économique et sociale s'aggrave avec des conséquences de plus en plus insupportables sur la vie quotidienne des salariés, des familles et des entreprises de notre territoire.

Je ne peux m'empêcher, en disant cela, d'avoir une pensée pour cet homme qui hier s'est immolé devant la CARSAT à Marseille.

Encore une fois, permettez-moi au nom de mon groupe et de moi-même d'être solidaire des manifestants de ce jour.

L'explosion des niches fiscales depuis 20 ans pour les plus aisés, tant sur l'impôt sur le revenu et le patrimoine, que sur les entreprises avec la suppression de la Taxe Professionnelle et la tendance à la baisse de l'impôt sur les grosses sociétés, voilà peut-être autant de financements possibles qui échappent à la satisfaction des besoins des populations et au développement de tout notre territoire.

Mais cela annonce déjà malheureusement dans les propos que nous venons d'entendre qu'il risquerait d'y avoir encore du transfert de pression fiscale en direction des ménages.

La baisse des investissements dont nous venons de parler tout à l'heure et avec la précision que nous partageons sur ce sujet apporté par M. Bramoullé et l'annonce éventuelle d'une prochaine diminution de la masse salariale exerce une pression sur les missions de nos services publics. Ils ont la charge de devoir aider sérieusement les habitants, les entreprises et l'emploi.

Il est annoncé pour cette année que la pression fiscale en générale n'augmentera pas, mais pour combien de temps ?

Dans ce contexte, c'est de courage politique dont nous devons faire preuve. L'étroitesse des recettes de notre Métropole et ce malgré une décision importante et courageuse que nous prenons de la revalorisation du Versement Transport reste bien insuffisante. Ce budget est malheureusement la démonstration, comme l'indiquait notre Président de groupe, Marc Poggiale, qu'«il n'est pas possible de faire mieux avec moins». Ce budget ne répond pas à la défense et à l'indispensable développement des politiques urbaines et solidaires. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, ce n'est pas un vote contre vos propositions, c'est un vote contre le charpentage de ce budget.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mme Martine Césari a demandé la parole.

Madame CÉSARI.- Merci Monsieur le Président de me donner la parole. Je voudrais, dans un souci d'apaisement, revenir sur la gestion des votes.

Tout d'abord, je confirme qu'il faudrait qu'on ait l'ordre du jour beaucoup plus tôt, mais surtout que l'on évite de changer l'ordre du jour du vendredi pour le lundi, d'autant plus que beaucoup de mes collègues n'ont pas eu l'ordre du jour dans le bon sens, ce qui a posé un problème de quiproquo.

D'autre part, je voudrais également que l'on nomme les délibérations pour lesquelles on vote. Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Césari, c'est plus facile au Conseil municipal de Saint-Estève-Janson et je vous en félicite, qu'avec une assemblée de 240.

Madame CÉSARI.- Excusez-moi Monsieur le Président, mais je crois que vous devriez venir un peu plus à Saint-Estève-Janson car moi, je fais tout de front !

Monsieur LE PRESIDENT.- J'y suis au moins venu vous demander mes voix sénatoriales. Je ne sais pas si vous me les avez données...

Madame CÉSARI.- Mais oui, Monsieur.

Monsieur LE PRESIDENT.- Il est clair que l'on peut toujours améliorer, je le dis à Martine Césari, et nous nous y employons. Mais comprenez qu'une grande institution comme la nôtre se mettant en place, ça n'est pas facile, surtout lorsqu'on modifie au dernier moment certains rapports, à la demande d'ailleurs des élus. Nous essaierons encore d'améliorer cette situation.

Je dis à Mme Ghali qu'en fait, nous avons démarré le 17 mars, entre le 17 mars et le 28 avril, nous arrivons quand même avec des documents substantiels qui ont été bien préparés, vous l'avez souligné et rendu hommage à notre administration. Nous avançons au fur et à mesure.

S'agissant du pacte fiscal et financier, il est clair que pour l'année prochaine, nous ferons sans doute différemment.

Je voudrais remercier les différents intervenants de leurs analyses et de leurs propositions, en particulier tous ceux qui ont annoncé leur vote positif.

Pour répondre aux critiques, notamment à l'insuffisance des dépenses, je signale que l'investissement reste très important. Il ne baisse que de 10 millions d'euros par rapport à 2015, soit 2%. Or, mes chers collègues, vous savez bien que dans la période antérieure que nous avons traversée, nous avons satisfait à deux préoccupations majeures : d'une part que les 7500 agents de nos six Conseils de Territoire soient bien rémunérés, ils l'ont été, et d'autre part, que les dépenses engagées par les entreprises pour tous les chantiers en cours voulus par les Maires soient honorées. Cela a été quelque chose de positif dans cette période transitoire.

On avait beaucoup attiré mon attention sur les attributions de compensation. Je me souviens d'une discussion avec M. le Maire d'Alleins qui m'avait impressionné à ce sujet. Nous avons tenu notre engagement sur les attributions de compensation.

Je comprends les critiques et notamment celles de Mme Patricia Fernandez. Elles sont un peu hors du champ de notre Métropole. Qu'il me soit permis de vous dire

que nous nous remuons quand même puisqu'il y a 15 jours le Ministre de l'Aménagement du Territoire est venu à Marseille. Voilà ce qu'il écrit, je vous lis les deux dernières lignes, le reste est technique : « Au total, la création de la Métropole s'accompagne d'un bonus en fonctionnement de près de 100 millions d'euros comme je vous l'indiquais lorsque je vous ai rendu visite le 8 avril. ».

C'est écrit, Madame Fernandez. Nous avons quelques doutes sur les 100 millions. Nous pensons que cela peut être un peu moins. Nous serons là pour le réclamer compte tenu de l'engagement du Ministre en charge de l'Aménagement du Territoire.

Voilà mes chers collègues ce que je pouvais vous dire. Rien n'est parfait, mais nous devons aller de l'avant et nous y allons en respectant les règles et les lois de la République, ce qui, à mes yeux, est le plus important.

Je mets aux voix le rapport n°14. D'une manière claire et nette, que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

Abstentions de M-A. Carlotti, N. Djambaé, J. Furace, A. Levy-Mozziconacci, F. Masse, S. Ghali, M. Prisco, E. Caselli, G. Hovsepian, C. Masse, P. Mennucci, R. Ruzé, S. Mari, R. Cazzola, E. Scotto, B. Marty, N. Pigamo, N. Djerroud-Boulainseur

15. HN 027-28/04/16 CM - Budget Primitif Général 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Montagnac, vous avez déjà présenté cela. Je mets aux voix le rapport n°15. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

Abstentions de M-A. Carlotti, N. Djambaé, J. Furace, A. Levy-Mozziconacci, F. Masse, S. Ghali, M. Prisco, E. Caselli, G. Hovsepian, C. Masse, P. Mennucci, R. Ruzé, S. Mari, R. Cazzola, E. Scotto, B. Marty, N. Pigamo, N. Djerroud-Boulainseur

16. HN 028-28/04/16 CM - Budget Primitif 2016 – Approbation des Budgets annexes

Monsieur MONTAGNAC.- Dans le cadre de l'approbation des budgets annexes, il s'agit d'approuver toute une série de régularisations des budgets annexes.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°16. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

17. HN 029-28/04/16 CM – DOSSIER RETIRÉ

Monsieur LE PRESIDENT.- Le rapport n°17 est retiré.

18. HN 030-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 - Budget Annexe du Service Public d'Elimination des Déchets (S.P.E.D.)

Monsieur MONTAGNAC.- Ce budget est en équilibre. Cela permet de l'inclure dans le budget général. En conclusion, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 59 millions d'euros et la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 9,179 millions d'euros.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°18. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de MM. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

19. HN 031-28/04/16 CM - Participations 2016 à l'équilibre versées par le budget principal

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit d'une délibération modificative qui inclut les marchés d'intérêt national, le traitement des déchets, l'aménagement et la planification urbaine, la régie d'action sociale, c'est-à-dire tous ces budgets annexes qui composent le budget que je vous ai lu tout à l'heure.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°19. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

19bis.HN 031 bis-28/04/16 CM - Budgets annexes Transports – Déficits des budgets annexes – Participations 2016 à l'équilibre versées par le budget principal

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit de verser et de compenser les déficits des budgets annexes.

Monsieur LE PRESIDENT.- Est-ce le même vote ? Dans ce cas-là, tout est noté et le rapport n°19 bis est adopté.

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

20. HN 032-28/04/16 CM - Participation du budget principal à l'équilibre des budgets annexes dédiés à la collecte et au traitement des déchets pour 2016

Monsieur MONTAGNAC.- C'est le même rapport, pour le traitement des déchets et la collecte cette fois-ci. C'est toujours lié à la participation du budget principal aux budgets annexes.

Monsieur LE PRESIDENT.- Même vote ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

21. HN 033-28/04/16 CM - Marché d'intérêt national (MIN) - Déficit du budget annexe - Participation 2016 à l'équilibre versée par le budget principal

Monsieur MONTAGNAC.- C'est identique pour le déficit du MIN dans le cadre du budget principal.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°21. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

22. HN 034-28/04/16 CM - Délégation au Président pour les virements de crédit de chapitre à chapitre

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit d'une délibération administrative.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Fabre-Aubrespy demande la parole, c'est pour m'encourager sans doute...

Monsieur FABRE-AUBRESPY.- Monsieur le Président, je vais effectivement vous dire que sur cette délibération comme sur la n°1 ainsi que sur 78 autres délibérations, il est inutile de délibérer. Pourquoi ? Parce que cette délibération, et cela a échappé visiblement à tout le monde autour de vous, a déjà été adoptée le 17 mars – la dixième délibération qui figurait à l'ordre du jour – compte tenu de ce qui a été écrit sur le règlement financier. C'était la même chose pour la première délibération avec les emprunts et les crédits de trésorerie. Nous avons déjà voté cette délégation.

Pour aller plus vite, ainsi je n'aurai pas à intervenir de nouveau, ces délibérations se répartissent en 22, pour le Territoire de la Communauté urbaine, 9, pour le Territoire du Pays d'Aix, 14, pour le Territoire de Salon de Provence, 9, pour le Territoire d'Aubagne, 10, pour le Territoire du SAN et 9, pour le Territoire de Martigues, c'est-à-dire 73 délibérations.

Je m'explique en quelques mots. Nous avons, et vous l'avez-vous-même souhaité, donné aux Territoires ce qu'il était possible de leur donner. Je vous avais fait remarquer à l'époque qu'on leur donnait moins qu'il n'était possible. J'observe avec plaisir qu'il sera proposé de retirer dans les délibérations n°56, 88, 108, 129, 144 et 157, les délibérations que je critiquais.

Dès lors, nous donnons délégation aux Territoires pour prendre un certain nombre de décisions. Ce n'est pas, contrairement à ce que l'on dit autour de vous, parce qu'ils n'ont pas la personnalité morale que les Conseils de Territoire ne peuvent pas décider. Bien au contraire, la loi l'a voulu. Il serait absurde de déléguer une compétence sans que l'organe délibérant à qui l'on donne la compétence puisse en décider. Ainsi, tout ce qui est participation aux organismes extérieurs, tout ce qui est domaine de l'eau potable, de l'assainissement, de la voirie et autres, c'est aussi le cas pour le Plan Local de l'Urbanisme, compte tenu des dispositions transitoires, politique de la ville, développement économique, tout cela relève du Conseil de Territoire.

Je dis cela car nous avons des réunions du Conseil de Territoire dans lesquelles il nous est demandé de donner un avis, autant donner directement une délibération qui vaut décision. Cela évitera accessoirement des documents aussi nombreux, aussi volumineux que ceux-là. Faisons des économies de papier.

Nous pourrions réduire nos délibérations de 78 au total, soit 46% sur les 170 qui nous sont proposées. Vous avez dit, à juste titre, que vous étiez soucieux d'appliquer la loi, appliquons la loi et nos propres décisions. Faisons confiance aux Conseils de Territoire pour tout ce qui les concerne en leur donnant le pouvoir de décider ce que la loi a permis de leur donner.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je suis très content que vous fassiez remarquer aux fonctionnaires qu'ils pourraient faire très attention éventuellement à une interprétation que vous donnez sur les rapports soumis au Conseil de la Métropole. S'il faut voter deux fois, Monsieur Fabre-Aubrespy, ce n'est pas grave, nous confortons ce que nous avons fait. Si je ne le faisais pas, vous me feriez remarquer que je ne le fais pas.... Je préfère que nous votions deux fois. Nous adapterons les choses. Voilà ce que je peux vous répondre tout à fait amicalement.

Je mets aux voix le rapport n°22. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

23. HN 035-28/04/16 CM - Création et affectation d'une Autorisation de Programme pour l'abondement du fonds de prêts d'honneur de l'association Initiative Marseille Métropole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°23. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

24. HN 036-28/04/16 CM - Maintien des conditions d'application de la redevance spéciale pour enlèvement et élimination des déchets non ménagers

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°24. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

25. HN 037-28/04/16 CM - Budget Principal de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Autorisations de Programme et d'Engagement de Dépenses Imprévues

Monsieur MONTAGNAC.- Ce rapport s'inscrit dans le cadre des autorisations de programme et d'engagement de dépenses imprévues. Comme je le disais précédemment, parfois on navigue à vue et il est important d'avoir une autorisation pour engager des dépenses imprévues.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°23. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

26. HN 038-28/04/16 CM - Versement des soldes de subventions votés sur les exercices précédents

Monsieur MONTAGNAC.- Le rattachement comptable des subventions n'étant pas systématique sur tous les territoires et certaines associations n'ayant pu transmettre les documents sollicités avant la fin de l'exercice comptable, il convient d'autoriser le versement, au titre du budget 2016 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, du solde de subventions, au vu des justificatifs financiers et qualitatifs.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

27. HN 039-28/04/16 CM - Autorisation d'avance de trésorerie remboursable non budgétaire effectuée par la Métropole Aix-Marseille-Provence aux régies dotées de la seule autonomie financière

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit de donner la possibilité à la Métropole de faire des avances de trésorerie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

28. HN 040-28/04/16 CM - Intégration de la situation au 31 décembre 2015 des autorisations de programme et d'engagement dans la gestion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur MONTAGNAC.- Les opérations présentées dans le cadre de chacun des domaines de compétences de la Métropole s'inscriront dès 2016 dans une démarche pluriannuelle de gestion en autorisations de programme ou d'engagement et crédits de paiement conformément au règlement budgétaire et financier adopté par délibération en date du 7 avril 2016.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

29. HN 041-28/04/16 CM - Approbation de la durée d'amortissement des biens mobiliers et immobiliers du budget annexe des Transports - Instruction budgétaire M43

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

30. HN 043-28/04/16 CM – DOSSIER RETIRÉ

Monsieur LE PRESIDENT.- Le rapport n°30 est retiré.

31. HN 042-28/04/16 CM – DOSSIER RETIRÉ

Monsieur LE PRESIDENT.- Le rapport n°31 est retiré.

32. HN 044-28/04/16 CM - Budget 2016 : Décision Modificative n°1

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit de la première décision modificative.

Lors de la création de la Métropole et en application de l'article L1612-1 du CGCT, la gestion provisoire, en attendant le vote du budget primitif 2016 a été ouverte sur la base des crédits votés en 2015 par les ex-EPCI, à hauteur de 100% des crédits en fonctionnement et 33% des crédits en investissement, à périmètre identique de la gestion 2015 correspondant au budget principal et aux budgets annexes. Les Etats spéciaux de territoire, n'existant pas en 2015, les crédits provisoires n'ont pas pu être positionnés.

Ainsi, la gestion budgétaire propre à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui intègre une gestion déléguée à travers les Etats Spéciaux de Territoire, tel que le budget primitif 2016 le prévoit, doit être corrigée pour la partie provisoire de début d'année, qui a fait l'objet d'une exécution sur le budget principal.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

33. HN 045-28/04/16 CM - Rapport sur l'état de la dette

Monsieur BLUM. - Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais m'exprimer sur la dette puisque lors de notre dernier Conseil, notre collègue, Gérard Bramoullé avait souhaité que nous puissions en faire un rapport, ce qui me semble tout à fait normal, même si nous avons déjà satisfait partiellement à cette demande lors de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires qui a été excellemment faite par mon collègue Jean Montagnac.

L'encours global que nous devons supporter est de 2,2 milliards au 31 décembre 2015 dont 1,4 milliard est affecté au budget principal. A l'exception de deux emprunts, dits structurés hors charte Gissler, respectivement pour 22 et 17 millions d'euros, la structure de la dette est saine.

En effet, elle s'appuie sur un taux moyen de 3,43% très acceptable au regard de l'ancienneté de certains contrats et témoigne de la capacité de renégociation mise en œuvre. Elle jouit d'une répartition équilibrée entre taux fixe, 57%, et taux variable, 43%, tandis que le panel des partenaires financiers démontre que nous ne sommes pas sous la dépendance hégémonique de l'un d'entre eux.

La répartition emprunts bancaires agence institutionnelle, agence de l'eau et emprunts obligataires, met en lumière la technicité des équipes chargées de la gestion active de la dette, mais également son parfait équilibre.

Tous les Territoires ont contracté des produits de financements. Si l'encours le plus important demeure celui contracté par le premier Territoire, il ne saurait échapper à votre sagacité l'accélération de l'augmentation de l'encours réalisée par les autres Territoires à due proportion. Eu égard à nos ratios de gestion, cet encours, s'il est

maîtrisé, doit désormais être contenu. En effet, la dégradation de notre épargne de gestion entraîne celle de notre capacité de désendettement qui se situe désormais à 12 ans pour l'exercice 2016.

La trajectoire financière que nous pouvons dresser ne permet pas d'envisager un processus immédiat de désendettement mais risque d'être aggravée si elle n'était pas maîtrisée par la révision de la programmation des investissements et la rationalisation des subventions, ainsi que vous l'a exposé Jean Montagnac. Notre effort de rationalisation devra donc être, sur les prochains exercices, constant.

Mes chers collègues, très simplement, en matière de dette, vous savez très bien qu'il n'y a pas de secret ; il n'y a pas besoin d'être un grand financier en ce domaine. Ce qui est plus difficile, c'est l'application, c'est la mise en œuvre, c'est ce qui distingue, ayant parlé de recettes, les bons et les mauvais cuisiniers.

Ce qu'il faut faire, on le sait très bien. Il faut faire en sorte d'avoir plus de recettes de fonctionnement, sans augmenter les impôts. Cela veut dire, Monsieur le Président, qu'il faut que nous ayons un peu plus d'aides de l'Etat. Aujourd'hui, il a progressé dans ce qu'il nous donne, mais quand on voit ce qu'il nous ôte au niveau des dotations... Heureusement qu'on ne fait pas quitte, mais enfin, on fait presque quitte...

Il faut faire des efforts de ce côté-là. Le Président le fait. Nous le faisons et nous l'aidons pour cela. Nous essaierons d'avoir plus d'aide de l'Etat cela me paraît indispensable. Il faut savoir aussi qu'on ne pourra pas tout financer et qu'il faudra faire preuve d'imagination à la fois juridique et financière. Il faut aussi limiter nos dépenses de fonctionnement. Les limiter pourquoi ? Pour dégager une épargne nette, Monsieur Bramoullé, vous le savez très bien.

Cela a été très difficile cette année. Je dois rendre hommage à Jean Montagnac d'avoir pu dégager cette année plus de 50 millions d'euros. Même si on dit que c'est peu, par rapport à l'ensemble du budget, c'est positif. Il faut le remercier et le féliciter de l'avoir fait.

Par ailleurs, il faut faire en sorte que nos dépenses d'équipement ne soient pas démesurées car nous n'avons pas une grande capacité d'emprunt et si nous sommes obligés d'emprunter, il n'y a pas de secret, nous accroîtrons la dette.

Il faut que nous gardions raison dans cette affaire. Ce n'est pas simple. Nous y arriverons mais nous y arriverons avec vous tous. Je suis tout à fait d'accord, Jean Montagnac aussi, sous l'autorité du Président, avec les Présidents des Conseils de Territoire, pour vous associer et associer tous ceux qui veulent travailler avec nous dans le bon sens, de manière à ce que nous limitions cette dette et nous ne la laissions pas partir.

Aujourd'hui, nous sommes à 2,5 milliards. Si nous restons sur la cadence d'investissement qui est celle-là, nous savons très bien que l'on peut déraper jusqu'à 3,5 milliards voire 4 milliards en 2020. Ce n'est pas possible, d'où cet effort qui doit être fait.

Le Président Charroux avait parlé de demander un moratoire à l'Etat. Oui, cela fait partie des choses que l'on peut demander et que l'on demandera. Maryse Joissains a évoqué tout à l'heure des démarches à Bruxelles. On les fera, avec vous,

les Présidents de Conseil de Territoire. Nous avons besoin que vous nous souteniez car cette Métropole n'est pas l'affaire des uns ou des autres, mais l'affaire de tous.

Merci, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

Monsieur MEÏ.- Monsieur le Président, j'ai eu si peu de temps pour préparer mon intervention que je voudrais m'excuser de mes insuffisances.

Je voudrais tout d'abord faire remarquer – je ne sais pas si vous l'avez fait exprès – qu'il s'agit du rapport n°33. Ce n'était pas le cas auparavant. Quand j'étais malade, le médecin me disait : « Dites 33 ». Est-ce qu'un médecin va nous guérir de cette situation ?

Roland Blum, quand vous nous avez expliqué le rapport, vous m'avez conforté dans ce souci.

Il s'agit de l'ajout des dettes de tous les EPCI, mais permettez-moi de rappeler que 71% de ces dettes proviennent de MPM. 54 millions d'euros de remboursement cette année.

J'ai vu que d'une façon très généreuse, M. Baylet nous avait promis 50 millions. Je me rappelle aussi que M. Ayrault était venu et nous avait promis des milliards. Il faudra effectivement continuer à faire pression pour que l'Etat, qui est le garant de la solidarité nationale, nous aide car notre situation n'est pas la meilleure.

Je voudrais vous interroger : quelle est la part de ponction de l'Etat sur sa diminution de DGF ? Dans ma commune, elle est de 800 000 euros, c'est énorme. J'imagine que pour la Métropole, c'est à peu près la même chose.

Je ne serai pas plus long car beaucoup de choses ont déjà été dites mais je voudrais dire toute notre inquiétude quant à l'augmentation des impôts, un impôt supplémentaire de la Métropole, une diminution des aides aux communes et en même temps, l'augmentation probable des charges (TEOM, eau etc.) Si j'ai bien compris il n'y aura pas de vote. En conclusion, je dirais que nous nous attendons au pire.

Monsieur BLUM.- Pour répondre à notre ami Roger Meï, la baisse de la DGF est de 53 millions d'euros pour la Métropole, par rapport à l'ajout de tous les ex-EPCI, bien entendu.

Monsieur VIGOUROUX.- Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, M. Blum, je crois qu'aucun élu ici n'a pas en tête le fait de maintenir cette dette et d'essayer dans le temps de faire attention à son évolution.

Cependant, j'attire votre attention sur le fait que notre Métropole, si elle fut construite pour un développement économique équilibré et important, il faut que nous gardions une capacité d'investissement public qui entraîne des investissements privés. Sinon dans les années qui viennent, nous aurons moins de recettes venant de la CFE et moins de développement économique.

Cet équilibre m'amène à demander à M. Blum et à l'excellent M. Montagnac d'essayer d'organiser, quels que soient les courants politiques et les Territoires, une délégation importante vis-à-vis de l'Etat pour discuter de deux choses.

La première chose, c'est l'étalement de la dette et la prise en compte, dans certains territoires, du retard qu'il y a eu et de la nécessité pour l'Etat de prendre à sa charge une renégociation soit avec la Caisse des Dépôts, soit avec les opérateurs, et notamment pour ces deux prêts que vous avez soulignés qui pourraient être repris à l'intérieur de l'organisme que l'Etat a construit et que l'on appelait avant les emprunts toxiques.

La deuxième chose est qu'il faudrait à cette occasion que nous puissions, je le dis à tous mes collègues, travailler sur l'ensemble des investissements pour voir ceux qui, à court terme, pourraient nous permettre d'avoir un retour sur investissement en termes de recettes et deuxièmement d'essayer de négocier, soit avec l'Europe mais aussi avec l'Etat, une compensation financière sur le budget principal en termes de dotation supérieure à celle qui nous a conduit à voter le budget tout à l'heure.

Mes chers collègues, si nous freinons trop l'investissement, nous n'entraînerons pas notre Métropole vers un vertueux développement économique et de l'emploi.

Monsieur Blum, à quel niveau pensez-vous que l'emprunt soit soutenable ? Est-il possible de renégocier son délai, de gagner un certain nombre d'années et de taux, nous permettant d'avoir une capacité soutenue d'investissement public ?

Monsieur BLUM.- Je dirai tout d'abord à M. Vigouroux que toutes les idées qu'il nous donne pour pouvoir obtenir un peu plus de moyens de la part de l'Etat, toutes les économies que l'on peut faire, tous les étalements que l'on pourra obtenir en ce qui concerne les emprunts seront bien entendu les bienvenus. Nous sommes prêts, avec Jean Montagnac et l'ensemble des Présidents de Conseils de Territoire que nous consulterons et tous ceux qui veulent venir, à faire avec le Président Gaudin, toutes les interventions auprès de l'Etat et des instances européennes pour obtenir le maximum.

Quant à savoir quelle est notre capacité d'emprunt, Monsieur Vigouroux, à ce jour, c'est peut-être un peu tôt pour le dire, car il faut que nous ayons auparavant déterminé ce que l'on peut appeler une véritable politique métropolitaine.

Aujourd'hui, ce que nous avons dans les budgets d'équipement que vous ne souhaitez pas voir réduire – ce que je peux très bien comprendre – ce n'est, à 100 millions près, que l'addition des budgets d'investissement des ex-EPCI.

Il va falloir déterminer une politique notamment en matière de transport. Cela a un coût important. Vous avez raison de dire que ce n'est pas avec les 500 millions d'investissement dont nous disposons aujourd'hui que nous pourrions financer cette politique. C'est pour cette raison que je vous disais qu'il va falloir faire preuve d'imagination, au plan financier, au plan juridique. Il y a peut-être des exemples comme la Société du Grand Paris qui mérite qu'on s'en inspire. Le Président verra, c'est lui qui nous donnera le fil directeur.

Quant à notre capacité d'investissement, elle dépend, vous l'aurez compris, de notre épargne nette. Aujourd'hui, nous avons une épargne nette de 50 millions. On veut maintenir une épargne nette positive, c'est important, mais il est vrai qu'avec 50 millions aujourd'hui, la capacité, je ne vous le cache pas, est limitée.

Monsieur LE PRESIDENT.- S'il n'y a plus d'intervention mes chers collègues, je rappelle que nous devons prendre acte de ce rapport. Ce n'est pas un vote de décision, c'est une information au Conseil métropolitain.

Monsieur Dagorne, je vous vois lever la main. Est-ce pour dire au revoir ou pour voter ? On ne vote pas sur ce rapport.

Monsieur DAGORNE.- Pour une fois que l'on ne vote pas, c'est quand même fort bien car on va éviter de se trouver dans le cafouillage des votes, tel qu'on l'a vu en ce qui concerne la taxe d'habitation et le lissage des taux pour les ménages.

Néanmoins, Monsieur le Président, je voudrais dire qu'à travers le rapport que je viens d'entendre et les prises de parole des uns et des autres, notamment sur cette étude faite sur la dette et les moyens d'endettement dans le futur, j'ai l'impression que le grand rêve de la Métropole, voulu notamment par nos entreprises, est en train de ficher le camp purement et simplement. Je m'aperçois que les capacités d'endettement sont très limitées.

Je ne vais pas alourdir le débat, j'ai bien compris, M. Montagnac l'a dit, M. Blum l'a dit aussi, que vous devez réaliser des économies. Bien sûr, à l'époque, nous avions des territoires florissants. La Communauté d'agglomération avait des capacités d'investissement très importantes au profit des entreprises. Tout cela aujourd'hui s'effondre.

Toutefois, vous connaissez les difficultés des communes. 92 communes dont la vôtre, Monsieur le Président. Parmi les difficultés de ces communes, vous avez bien évidemment, tout autant que pour la Métropole, la baisse des dotations globales de fonctionnement et la péréquation qui vient pomper nos budgets. Peut-être qu'elle vient alimenter d'autres budgets. Vous avez aussi les rythmes scolaires et tout un tas de choses qui font que nos communes se trouvent en difficulté.

Par voie de conséquence, je n'ose pas penser que vous réduiriez dans les années à venir la dotation de compensation issue des lois Chevènement et de la taxe professionnelle et la fameuse dotation de solidarité que nous avons initiée pour compenser le fait que bon nombre de communes avaient suscité un développement économique et ne s'y retrouvaient pas en matière de taxes qui revenaient à la commune. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la dotation de solidarité avait été initiée.

J'entends bien, Monsieur le Président, que vous veilliez notamment à ce qu'il n'y ait pas, en plus des réductions de l'Etat, les réductions de ces dotations très importantes pour nos communes.

Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Dagorne, vous savez très bien que j'ai déjà pris ces engagements. Si les marges d'investissement ont diminué, c'est parce que les attributions de compensation et autres dotations aux communes ont augmenté de 180 millions d'euros en deux ans.

Il nous appartiendra dans le pacte fiscal et financier, je l'ai dit tout à l'heure aux membres du Bureau, de regarder comment nous pouvons organiser

l'investissement dans l'équité des six Conseils de Territoire. Néanmoins, il est clair que certains ayant chargé la mule d'une manière considérable, nous ne pourrons pas tout satisfaire et il nous appartiendra, en élus responsables, de faire les choix nécessaires.

Cela ne nous empêche pas de critiquer l'Etat sur la diminution considérable des dotations de fonctionnement. Et puisque dans quelques jours il y aura l'assemblée générale des Maires de France, j'imagine que vous tiendrez là-bas, les mêmes propos qu'ici.

Le Conseil prend acte du rapport.

(Mme Joissains Masini quitte momentanément la salle du Conseil).

34. HN 046-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 – Budget Annexe du service public d'assainissement non collectif

Monsieur MONTAGNAC.- Il convient d'approuver le compte administratif du budget annexe du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2015 adressé par Mme Joissains Masini, Présidente de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

35. HN 048-28/04/16 CM - Approbation du Compte de Gestion 2015 – Budget Service Public d'Elimination des Déchets

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit de la même chose pour le budget annexe du service public d'élimination des déchets toujours présenté par Mme Joissains-Masini.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mme Joissains doit s'effacer quelques instants. Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

36. HN 048-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 – Budget Service Public d'Élimination des Déchets

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Bramoullé a demandé la parole.

Monsieur BRAMOULLÉ.- Monsieur le Président, c'est aussi pour la suite à venir, je ne comprends pas très bien pourquoi l'on présente d'abord les comptes de gestion avant les comptes administratifs. Logiquement, c'est d'abord le compte administratif et ensuite le compte de gestion.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous tiendrons compte de votre observation une autre fois. Pour l'instant, nous procédons selon l'ordre du jour établi. Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

37. HN 049-28/04/16 CM - Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière à caractère industriel et commercial dénommée Régie des Transports du réseau Ulysse

Monsieur MONTAGNAC.- La Métropole d'Aix-Marseille-Provence étant désormais seule Autorité Organisatrice de la Mobilité sur l'ensemble de son territoire, le Préfet des Bouches-du-Rhône a ordonné la dissolution du SMGETU par arrêté en date du 29 décembre 2015.

Toutefois, au moment de sa dissolution, le SMGETU exerçait deux types de fonctions :

- d'une part les fonctions de gestion du budget général dudit syndicat jusqu'à sa dissolution,

- d'autre part les activités d'exploitation du réseau de transports sur le périmètre du réseau Ulysse.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°37. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Chers collègues, nous allons procéder à l'adoption des rapports n°57, 89, 109, 130, 144 et 159 relatifs aux comptes de gestion 2015.

Les Présidents doivent sortir. Je vois que M. Teissier se prépare à sortir. Mme Joissains s'est déjà retirée. Il en est de même pour M. Isnard pour l'agglomération de Salon, pour Mme Barthélémy pour la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, pour M. Raimondi pour le San Ouest Provence, et pour M. Cambessédès pour la Communauté du Pays de Martigues. Je vais appeler ces rapports un par un.

(Mme Barthélémy et MM. Isnard, Raimondi, Cambessédès, Teissier quittent momentanément la salle du Conseil.)

57. HN 057-28/04/16 CM - Approbation du Compte de Gestion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole relatif à l'exercice 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

89. HN 089-28/04/16 CM - Approbation du Compte de Gestion 2015 du Pays d'Aix – Budget Principal

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

109. HN 109-28/04/16 CM - Compte de Gestion 2015 pour le Budget Principal de la Communauté d'Agglomération Salon Etang de Berre Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

130. HN 130-28/04/16 CM - Approbation du Compte de Gestion de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile relatif à l'exercice 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

144. HN 144-28/04/16 CM - Approbation du Compte de Gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes du San Ouest Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

158. HN 158-28/04/16 CM - Approbation du Compte de Gestion 2015 – Budget Principal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

38. HN 050-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

Le rapport est adopté.

Abstentions de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

39. HN 051-28/04/16 CM – Approbation du Compte Administratif 2015 – Budget Principal du Pays d’Aix

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d’avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l’unanimité.

Abstentions de S. D’Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

Abstention de G. Lenfant

40. HN 052-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 pour le Budget Principal de la Communauté d’Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d’avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l’unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D’Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

41. HN 053-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 de la Communauté d’agglomération du Pays d’Aubagne et de l’Etoile

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d’avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l’unanimité.

Abstentions de S. D’Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

42. HN 054-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 du budget principal du San Ouest Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

43. HN 055-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 du budget principal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

44. HN 001-28/04/16 CM - Mise en place de la procédure de télétransmission au représentant de l'État des délibérations du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et de leurs pièces annexes

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

45. HN 002-28/04/16 CM - Composition des Commissions de travail et d'étude

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous avons créé 12 Commissions de 20 membres chacune. Nous avons très largement tenu compte des souhaits exprimés par les Conseillers métropolitains autant que nous pouvions le faire.

Au-delà de la composition nominative de la Commission, tout conseiller métropolitain peut participer à toutes les Commissions s'il le souhaite. On n'est membre que d'une Commission mais si on veut assister à toutes les autres Commissions, on peut le faire, néanmoins, on ne prend pas part aux votes. On ne vote que dans la Commission dont on est membre.

Nous pourrions faire des ajustements de la composition des Commissions s'il y a lieu. Il y aura d'autres possibilités. Si tel ou tel groupe n'était pas tellement favorisé cette fois-ci, nous en tiendrions compte pour une prochaine fois dans d'autres désignations. Nous avons largement consulté et je pense que nous pouvons arriver à un accord.

Monsieur MANCEL.- Je vous remercie, j'ai bien écouté votre intervention. J'aurai peut-être à vous faire part de certaines modifications à la marge pour tenir compte des desiderata puisqu'il y a eu quelques modifications par rapport à nos propositions.

Madame GHALI.- Monsieur le Président, les désignations hors Marseille ne nous posent pas de problème. En revanche, pour les désignations dans les organismes marseillais, nous avons été exclus sans discussion. J'ai donné une liste à votre Cabinet, il n'en a pas tenu compte du tout. Nous avons été écartés de tout. Si c'est une volonté politique, il faut le dire.

Dans ce cas-là, pour ces organismes, nous déposerons des candidatures et demanderons un vote à bulletin secret pour chaque désignation.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Ghali, tout d'abord, vous parlez du rapport n°46 alors que nous sommes sur le rapport n°45.

Seuls 20 membres de notre Conseil doivent siéger dans les Commissions. Cela s'est fait d'une manière proportionnelle à l'importance des groupes. Vous me dites que l'on vous a exclus, ce n'est pas vrai. Je suis prêt à ce que l'on regarde tel ou tel changement, mais il est clair que les socialistes ne sont pas dans un seul groupe. Vous êtes dans deux groupes. Nous avons tenu compte de l'importance. Par conséquent, je ne pense pas qu'il y ait lieu de faire un vote à bulletin secret.

Madame GHALI.- Monsieur le Président, sur un organisme en particulier, vous désignez un membre de mon groupe alors que nous avons choisi quelqu'un d'autre de manière démocratique au niveau du groupe. Je vous demande de modifier cet état de fait.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous votons tout d'abord le rapport n°45.

Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

46. HN 003-28/04/16 CM - Désignation des représentants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au sein d'organismes extérieurs

Monsieur LE PRESIDENT.- Sur ce rapport n°46, Madame Ghali, beaucoup d'amis et de collègues ici souhaitent participer à tel organisme plutôt qu'à tel autre. Il a bien fallu faire un choix. Si le choix ne convient pas, je suis prêt à voir si l'on peut remplacer telle personnalité par telle autre. On fera un vote...

(Brouhaha)

Vous êtes contre ?

Madame GHALI.- Monsieur le Président, on ne peut pas voter un rapport à propos duquel vous me dites que l'on va s'arranger demain pour le modifier.

Soit on le modifie aujourd'hui et on le vote, soit on ne le modifie pas. Monsieur le Président, vous le comprenez.

Monsieur LE PRESIDENT.- Quel est votre amendement sur le n°46 ?

Madame GHALI.- Sur les désignations pour la SOLEAM, c'est à vous de choisir qui vous voulez mettre, mais il est demandé que M. Pellicani soit intégré à la SOLEAM.

Sur le GIP politique de la ville, nous demandons, et je le dis en tant que Présidente du groupe, que l'on remplace M. Stéphane Mari par Mme Boulainseur. Ils sont dans le même groupe, il n'y a donc pas de sujet vous concernant, Monsieur le Président. Cela ne touche pas à votre majorité et encore moins aux autres communes. Est-ce recevable ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous souhaitez telle personnalité plutôt que telle autre. Je fais très attention à tout cela. Il y aura d'autres organismes...

Madame GHALI.- Non !

Monsieur LE PRESIDENT.- Eh bien présentez votre amendement !

Madame GHALI.- Nous ne présentons pas un amendement mais une liste.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ecrivez-le.

Madame GHALI.- On vous l'a écrit, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous voulez nous faire perdre deux heures de temps. Vous vous régalez pour cela.

Madame GHALI.- C'est la démocratie.

Monsieur LE PRESIDENT.- La démocratie... quand on vous dit que l'on peut peut-être obtenir... Mais vous ne voulez pas. Si vous ne voulez pas, nous allons voter à bulletin secret.

Madame GHALI.- C'est exactement ce que nous demandons.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous voterons à la fin de la séance.

Monsieur MANCEL.- Monsieur le Président, un point sur ce rapport. Cela porte sur le Grand Port. M. René Raimondi, qui est bien sûr très concerné par ce sujet, souhaiterait figurer parmi les deux noms que vous avez mis. Je voudrais qu'on prenne en compte cette candidature en tant que titulaire du Grand Port.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur le Président Mancel, je crois savoir que les Maires de ce Conseil de Territoire se sont réunis entre eux et ont présenté la candidature d'un autre Maire. Vous ne pouvez pas à la fois me demander toujours de faire très attention aux Conseils de Territoire, de faire grand cas du Conseil de Territoire et me demander cela.

Je comprends que cela aurait été possible mais en tout cas, les Maires du Conseil de Territoire en ont décidé autrement.

C'est la raison pour laquelle je vous dis que je retiens le nom que l'on m'a donné. De plus, il n'y a dans ce cas que deux places. On verra si l'on peut faire quelque chose après dans un autre organisme.

S'il faut voter à bulletin secret pour faire plaisir à une partie des socialistes qui ne sont pas encore constitués en groupe d'ailleurs, nous le ferons ! Mais nous le ferons à la fin de la séance.

Ne partez pas car dans ce cas-là, devant une attitude qui refuse toute possibilité d'arranger les choses, je présente une liste unique. Ceux qui n'en veulent pas, voteront différemment.

(Applaudissements)

47. HN 004-28/04/16 CM - Exercice du droit à la formation des élus. Orientations et crédits ouverts à ce titre

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

48. HN 005-28/04/16 CM - Approbation des moyens en personnel affectés aux groupes d'élus

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

49. HN 006-28/04/16 CM - Modification de deux emplois permanents de la Direction Générale des Services de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

50. HN 007-28/04/16 CM - Approbation de la liste des contribuables à proposer pour pourvoir aux sièges de commissaires au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

51. HN 008-28/04/16 CM - Création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - CLECT

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 52. HN 009-28/04/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la Métropole de compétences départementales - Désignation des représentants de la Métropole au sein des Commissions locales chargées de l'évaluation des charges et des ressources transférées**

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 53. HN 010-28/04/16 CM - Proposition de délimitation du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence**

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 54. HN 011-28/04/16 CM - Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie**

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 55. HN 012-28/04/16 CM - Approbation d'une convention cadre entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la Caisse des Dépôts et Consignations**

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 56. HN 056-28/04/16 CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire de «Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Le Rove, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons» - Abrogation de la délibération n°HN 011- 013/16/CC**

Monsieur LE PRESIDENT.- Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

- 58. HN 058-28/04/16 CM - Réalisation d'une bretelle routière souterraine entre le boulevard Schloesing et l'entrée du tunnel Prado-Carénage à Marseille 8ème et 10ème arrondissements - Retrait de la délibération n° VOI 009-1676/15/CC du Conseil de Communauté de Marseille Provence Métropole relative à l'approbation de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation du tunnel Prado Sud, de l'avenant n°9 au contrat de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation du Tunnel Prado Carénage et d'une convention tripartite avec les deux sociétés concessionnaires**

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Teissier a demandé la parole.

Monsieur TEISSIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais simplement vous dire que sous la présentation, somme toute très hermétique de ce rapport, se cache quelque chose de très important et je voulais apporter quelques éclaircissements.

En effet, notre ville centre est souvent vilipendée pour ses embouteillages, pour sa pollution. Bref, très souvent, nous sommes pris à partie. J'ai souhaité, dès que je suis arrivé à la tête de Marseille Provence Métropole, poursuivre ce qui avait été engagé par les Présidents successifs pour qu'un mode de transport lourd puisse aller du Nord au Sud d'une manière convenable. Il fallait, pour ce faire, passer par un endroit qui s'appelle le rond-point du Général Ferrié. Ce rond-point recèle déjà une circulation de surface très importante mais qui plus est, possède une glissière à une voie qui remonte, soit dit en passant, à feu Gaston Defferre. Nous serons tenus de démolir cette passerelle pour des questions de sécurité en 2017.

Par ailleurs, à partir du moment où nous voulions prolonger le tramway de la place Castellane jusqu'aux hôpitaux Sud, il était indispensable de supprimer cette passerelle qui ne permet pas le passage du tramway.

Nous avons convenu, après concertation avec la société du tunnel Prado Carénage, de construire une trémie, un tunnel, qui permettrait aux automobilistes

d'emprunter ce tunnel, qui serait gratuit et c'était la compensation, pour deux choses : prendre la direction du tunnel Prado Carénage ou emprunter l'autoroute vers Aubagne.

Quelle n'a pas été notre surprise, Monsieur le Président, de voir qu'après concertation avec les services de l'Etat, le contrôle de légalité nous l'a refusé. C'est vraiment très curieux car le précédent Préfet avait donné un avis favorable. Le Ministère de l'Intérieur avait également donné un avis favorable ou en tout cas n'avait rien trouvé à redire et l'avait transmis pour avis à la Commission européenne qui est en charge de cela depuis quelques temps.

En conséquence de quoi, nous avons été très surpris que le contrôle de légalité vienne à l'encontre de ces décisions et notamment la décision populaire puisque tout cela avait été voté par nous tous.

Aujourd'hui, nous sommes un peu surpris, étonnés, désemparés, mais bien entendu, notre ardeur en matière d'opérations aussi structurantes pour désengorger notre ville qui souffre de mille et un maux en matière de transports collectifs est intacte et nous allons continuer à aller de l'avant.

Monsieur le Président, nous comptons bien aller devant le Conseil d'Etat pour poursuivre notre travail à cet égard.

D'autre part, je voudrais vous dire que c'est en quelque sorte une double peine car cette opération coûtait environ 96 millions d'euros. Ces 96 millions d'euros n'étaient pas à la charge de la collectivité ici présente puisque c'est la société du tunnel Prado Carénage qui les prenait en charge. Il est vrai qu'en contrepartie, nous avons négocié de prolonger la DSP de onze ans et deux mois, durée normale de l'amortissement de cette opération. Rassurez-vous, nous avons fait contrôler tout cela. En conséquence de quoi, le tunnel était gratuit pour les clients de ce tunnel et, par ailleurs, c'était une économie substantielle pour la Métropole.

Troisièmement, et c'est la raison pour laquelle nous allons continuer, nous allons faire l'enquête publique dès le mois de juin. Nous avons été très surpris car en la matière, nous attendions que l'Europe nous donne son avis. C'est l'Europe qui se substitue et donne son avis sur la faisabilité et l'absence de mise en concurrence. Ce qui est encore plus étonnant, Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est qu'à Toulon, à deux pas d'ici, tout le monde connaît la traversée de Toulon, il y avait un tube et lorsqu'il a fallu faire le deuxième tube, on s'est adressé à la même société – je ne ferai pas de publicité à celle-ci – pour éviter justement une mise en concurrence moyennant le prolongement de la concession à cette société. Je ne vois pas pourquoi il y aurait deux poids et deux mesures.

Nous nous sentons parfaitement à bon droit dans cette opération. J'ai eu à la porter. C'est vous, aujourd'hui, Monsieur le Président, qui la portez. Nous pouvons tous être rassurés. Et je peux vous dire qu'en tout état de cause, cela n'altèrera pas notre volonté de faire des grands travaux qui font cruellement défaut à notre ville, qui sont prêts à être démarrés.

S'il le fallait, au lieu de partir de Castellane pour aller vers Dromel, nous partirions des hôpitaux Sud vers Dromel, de telle manière que les habitants de ces

quartiers, qui sont très durement pénalisés par l'absence de transports en commun, puissent en bénéficier.

Je vous remercie tous de m'avoir écouté.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Poggiale a demandé la parole.

Monsieur POGGIALE.- Merci Monsieur le Président. Après les propos du Président Teissier, je voudrais donner aussi notre point de vue.

J'ai eu l'occasion de dire lors du Conseil communautaire de MPM du 21 décembre que ces avenants étaient un mauvais cadeau de Noël fait à la Métropole.

N'ayant pas obtenu leur retrait en séance, nous avons, avec mes collègues élus de Marseille Marie-Françoise Palloix et Jean-Marc Cavagnara, déposé le 19 février un recours gracieux à votre attention, Monsieur le Président, pour demander à nouveau le retrait de la délibération et ses deux avenants aux contrats de concession des tunnels Prado Carénage et Prado Sud.

Nous ne connaissons pas les termes exacts de la lettre du 18 février que le Préfet vous a adressée au titre du contrôle de légalité de l'Etat ; mais la conclusion est la même : il faut procéder au retrait de la dite délibération, car il n'est pas possible de traiter ce dossier par de simples avenants et sans procédure de mise en concurrence.

Nous ne pouvons que nous féliciter de votre décision de retirer ce projet pour retravailler d'autres solutions techniques, juridiques et financières afin de prolonger le tramway vers le Sud de Marseille.

Permettez-moi cependant quelques commentaires.

D'abord pour m'étonner que cette délibération n°58 n'ait pas été présentée vendredi dernier pour avis à notre Conseil de Territoire de Marseille Provence, dont elle est issue et dont la suite dépend.

Nos collègues de la Métropole doivent savoir que ce projet et son montage ont fait l'objet par deux fois en 2015 d'un débat sérieux, d'une concertation publique, où la contestation des choix s'est fait entendre, arguments et propositions alternatives à l'appui.

Premier débat sur le fond du projet : il est en contradiction avec le Plan de Déplacements Urbains de MPM voté en 2013, qui veut réduire substantiellement l'usage de la voiture pour un report sur les transports collectifs et les modes doux.

Et c'est bien pour cela que dans l'optique d'un prolongement du tramway, le PDU n'avait pas retenu cette option comme indispensable pour permettre le démontage des passerelles aériennes et l'aménagement de la place Ferrié.

Par contre, cette bretelle souterraine est bien l'émanation d'une proposition du concessionnaire TPC depuis 2012, au titre – je cite le concessionnaire – « des adaptations à envisager pour améliorer les conditions d'exploitation et la fréquentation du Tunnel Prado Carénage ».

Ce n'est donc pas le projet du PDU, mais celui revendiqué par la société du

Tunnel Prado Carénage dont nous approuvons le retrait aujourd'hui.

A ce débat de fond, est venu s'ajouter en décembre un autre débat sur le montage juridique et financier du projet qui, en résumé, s'arrangeait avec les filiales du groupe Vinci-Eiffage, actuelles concessionnaires, pour échanger un financement estimé à 41,7 millions d'euros pour la seule réalisation de la bretelle, plus 50 millions d'euros pour alléger la dette de la Société du Tunnel Prado Sud en manque chronique d'usagers, contre un allongement de la concession de 11 années générant 539 millions d'euros de recettes supplémentaires !

On nous a répondu en décembre – je cite le procès-verbal de la séance – : « C'est du bon sens... vous êtes dans l'idéologie ... nous sommes sur le vent de l'histoire... ».

On a même ajouté que les avenants de ce montage étaient une demande préalable de la Commission européenne pour valider le projet de pré-notification déposé par l'Etat en notre nom.

Pour dissiper les doutes, le Président de feu MPM m'avait promis « une note très juridique ». Je comprends mieux aujourd'hui pourquoi je n'ai jamais reçu cette note.

Non seulement le représentant de l'Etat invalide ce montage juridique et financier, mais la Commission européenne contactée par nos soins n'a jamais voulu confirmer quoi que ce soit, renvoyant la nature des choix aux collectivités concernées.

Manifestement, le vent du bon sens a changé de côté, pour reprendre les arguments des initiateurs de ces avenants.

En s'arc-boutant sur la seule option de rentabilité du privé au nom des sacrosaintes réalités économiques, en refusant toute étude alternative, on aboutit à ce bug de caractère juridique qui nous a déjà fait perdre en tout et pour tout, déjà un an.

Je ne sais pas d'où vient l'indiscrétion évoquée hier dans la presse, mais maintenant nous n'avons absolument pas besoin de prolonger la partie sur le terrain juridique via le Conseil d'Etat ; nous avons besoin de nous remettre ensemble au travail et repenser le projet pour trouver des solutions.

C'est le sens de notre approbation de ce retrait bienvenu.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mme Levy-Mozziconacci demande la parole.

Madame LEVY-MOZZICONACCI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais au nom de mon groupe, intervenir sur ce rapport relatif au tunnel Schloesing. Je m'étais émue alors au nom de mon groupe, des conditions dans lesquelles s'organisait ce projet.

Le Préfet de Région a depuis considéré que les conditions juridiques dans lesquelles le marché était attribué aux actuelles sociétés concessionnaires n'étaient pas conformes au droit ce qui nous vaut d'aborder à nouveau ce sujet aujourd'hui.

L'on peut regretter que dans la hâte et la précipitation de conclure, et j'euphémise, l'on ait oublié de respecter les règles de mise en concurrence. Cela mérite

un éclairage complémentaire, si ce n'est des éclaircissements, vous en conviendrez, je crois Monsieur le Président.

La raison pour laquelle nous avons passé ces avenants est donc assez « intrigante ».

Je souhaite donc, Monsieur le Président, poser une question déjà posée en son temps à MPM : pourquoi avoir pris le risque d'initier un tel processus dans un contexte juridique incertain?

Pouvez-vous nous préciser les raisons pour lesquelles la mise en concurrence pour la réalisation d'une telle opération n'avait pas été jugée possible, ce dont nous nous étions déjà étonnés ?

Nous nous abstiendrons donc sur ce rapport. Je vous remercie.

Monsieur TEISSIER. - Je voudrais répondre à mes deux collègues.

Les Communistes n'ont pas changé. Dès qu'il y a des économies à faire pour les collectivités et qu'il s'agit d'investissements privés, évidemment cela ne peut pas marcher. C'est ce qu'ils déplorent.

Pour ma part, je préfère faire faire des économies à la Métropole et à mes compatriotes plutôt que de charger encore une fois la mule car l'argent ne tombe pas du ciel. Je pense que nos collègues qui parlent souvent de transports en commun préfèrent ralentir le processus, plutôt que de l'accélérer, dont acte.

Madame Lévy-Mozziconacci, je trouve que vos propos sont à la limite de la décence. Je vous ferai remarquer que tout le processus a été particulièrement respecté, que le Préfet et ses services avaient donné leur accord, que le Ministère de l'Intérieur a donné son accord, que ce dossier a été transféré à la Commission européenne. Je pense, vous qui êtes médecin ou chercheur je crois, quelque chose qui ressemble à ça ou fonctionnaire, vous devriez mieux étudier votre sujet.

Je trouve que ce que vous venez de dire n'est pas très digne et, pour ma part, absolument inacceptable.

Madame Lévy-Mozziconacci, vous faites appel en disant qu'il faut mettre en concurrence. Mais vous auriez peut-être dû chercher le coût de ce bout de tunnel de 500 mètres. Contrairement à ce que dit M. Poggiale, il ne coûte pas 40 millions d'euros mais beaucoup plus. Il le sous-estime et jamais personne n'acceptera de le faire. D'ailleurs, nous pourrions le prouver par l'absurde et vous verriez que l'appel d'offres serait infructueux car bien entendu, il ne rapporterait rien au concessionnaire, CQFD.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, on ne retire pas le projet, on retire le rapport voté en décembre dernier à MPM. On va poursuivre le dossier en étudiant les solutions juridiques appropriées et sécuriser le montage par rapport aux observations du Préfet. Peut-être d'ailleurs que les services du Préfet se trompent entre le droit des marchés et le droit des concessions. Nous allons le lui faire remarquer aussi.

Souvent quand nous nous réunissons ici, il y a des événements nationaux au même moment qui font que l'on circule mal, que l'on arrive en retard et vous me le faites remarquer. Heureusement que nous avons le tunnel Prado Carénage, heureusement que nous avons le tunnel de la Major, heureusement que nous avons le raccourci sous le parc du 26^e Centenaire, sinon, nous n'arriverions pas, dans une ville de 860 000 habitants, à circuler normalement.

Mes chers collègues, vous nous dites toujours : *on veut des améliorations sur les transports*. Je ne sais pas si vous mélangez un peu le grand capital ou autre, mais notre intérêt, et je soutiens particulièrement la position de M. Guy Teissier, est que l'on circule mieux et que l'on circule plus vite. Il nous a fallu des années pour faire 12,5 kilomètres de tramway et deux kilomètres supplémentaires de métro. Avec les tunnels, nous voulons faciliter la circulation. Tout le reste se discute, tout le reste doit être fait dans le respect des règles et des lois. Nous ne voulons pas faciliter telle société par rapport à telle autre, nous voulons arriver à mieux circuler dans cette ville. Je suis tout à fait de l'avis du Président Guy Teissier.

Parallèlement, la notification à la Commission européenne va se poursuivre et la procédure d'enquête publique sera lancée dès le mois de juillet 2016. Voilà, Monsieur Poggiale, Madame Lévy-Mozziconacci, ce que l'on peut vous répondre très clairement aujourd'hui.

(Applaudissements)

Je mets aux voix le rapport n°58. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

59. HN 059-28/04/16 CM - Tarifications des prestations de propreté du Conseil de Territoire n°1 : modalités d'exonération

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°59. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

60. HN 060-28/04/16 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention-cadre conclue avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise, relatif à l'attribution d'une subvention pour 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°60. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

61. HN 061-28/04/16 CM - Approbation d'une convention pour la participation de la Métropole Aix-Marseille Provence à l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour l'année 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°61. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

62. HN 062-28/04/16 CM - Délibération cadre - Répartition des compétences relatives à la modification simplifiée des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme) entre le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire et leurs Présidents respectifs – Conseil de Territoire n°1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°62. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

63. HN 063-28/04/16 CM - Délibération cadre - Répartition des compétences relatives à la modification des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme) entre le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire et leurs Présidents respectifs – Conseil de Territoire n°1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°63. Même vote ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

64. HN 064-28/04/16 CM - Poursuite de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Carry-le-Rouet au sein du Conseil de Territoire n°1.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°64. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

65. HN 065-28/04/16 CM - Poursuite de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ensuès-la-Redonne au sein du Conseil de Territoire n°1.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

66. HN 066-28/04/16 CM - Poursuite de la modification n°3 du Plan local d'Urbanisme de la Commune de Marseille au sein du Conseil de Territoire n°1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

67. HN 067-28/04/16 CM - Poursuite de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sausset-les-Pins au sein du Conseil de Territoire n°1.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

68. HN 068-28/04/16 CM - Poursuite de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plan-de-Cuques au sein du Conseil de Territoire n°1.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

69. HN 069-28/04/16 CM - Poursuite de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Roquefort-la-Bédoule au sein du Conseil de Territoire n°1.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

70. HN 070-28/04/16 CM - Poursuite de la modification simplifiée n°12 du Plan d'Occupation des Sols tenant lieu de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Victoret au sein du Conseil de Territoire n°1.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

71. HN 071-28/04/16 CM - Elargissement du chemin des Beugons – Commune de Marignane - Acquisition à titre onéreux de deux bandes de terrain appartenant à Madame Michel et Madame Schiano-Locurcio

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

72. HN 072-28/04/16 CM - Programme d'Aménagement d'Ensemble Saint Loup – Marseille 10ème arrondissement - Acquisition à titre onéreux auprès de la société Adsr Real Estate d'une emprise foncière pour la réalisation de la voie U424

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

73. HN 073-28/04/16 CM - Conditions d'exercice du droit de préemption urbain et du droit de préemption urbain renforcé par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur le territoire de la Ville de La Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

74. HN 074-28/04/16 CM - Réalisation de la desserte du futur lycée de Saint-Mitre - Marseille 13ème arrondissement - Acquisition à titre onéreux à l'Association Diocésaine d'une parcelle de terrain bâtie située 69 chemin du Four de Buze

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

75. HN 075-28/04/16 CM - Réalisation d'une voie de desserte – Marseille 14ème - Acquisition à l'euro symbolique auprès du Syndicat des Copropriétaires - Le Grand Large - de deux parcelles de terrain sises chemin des Bessons

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

76. HN 076-28/04/16 CM - Délibération cadre - Répartition des compétences relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entre le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire et leurs Présidents respectifs – Conseil de Territoire n°1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

77. HN 077-28/04/16 CM - Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Conseil de Territoire n°1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

78. HN 078-28/04/16 CM - Désignation des Conseillers territoriaux au sein du GIP Politique de la Ville

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

78bis.HN 78-28/04/16 CM – Approbation d'une convention financière entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et le GIP Politique de la Ville 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

79. **HN 079-28/04/16 CM - Programme Opérationnel FEDER PACA 2007-2013 - Enveloppe FEDER Quartiers sensibles Axe 4. Mesure 1 Opération n° 34943. Accompagnement de 35 personnes au passage du permis de conduire pour l'année 2009 - Rectificatif d'une erreur matérielle sur la convention attributive de subvention FEDER**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

80. **HN 080-28/04/16 CM - Clôture de la réalisation d'un stand commun au Salon des Entrepreneurs Marseille Provence. Partenariat Ville de Marseille - Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence - Marseille Provence Métropole. Approbation d'une convention**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

81. **HN 081-28/04/16 CM - Affectation des crédits relatifs au financement de l'opération de restructuration des bâtiments Campus Marseille centre Timone en vue d'accueillir le pôle Neurosciences dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 - Approbation d'une convention**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

82. **HN 082-28/04/16 CM - Création et affectation de l'opération "Bassins de rétention - subvention d'équipement du budget principal sur le budget annexe de l'assainissement"**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

83. **HN 083-28/04/16 CM - Budget Eau - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'autorisation de programme pour le renouvellement du réseau d'eau potable du boulevard des Plaines à Marignane**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

84. **HN 084-28/04/16 CM - Approbation de la revalorisation et affectation de l'opération spécifique "grosses réparations port de Carry le Rouet 2014-2019" liée au budget annexe des Ports de Plaisance**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

85. **HN 085-28/04/16 CM - Approbation de l'affectation de l'opération "Etudes et diagnostics du Crématorium Saint Pierre" dans le cadre du budget annexe du Crématorium**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

86. **HN 086-28/04/16 CM - Approbation d'une convention avec l'INRAP relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive dans le cadre de la création des voies du PAE "Les Parantes - La Claire" à Marseille (13ème arrondissement).**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

87. **HN 087-28/04/16 CM - Modalités de mise en oeuvre de la concertation préalable relative à la création des voies du Programme d'Aménagement d'Ensemble "Les Parantes-La Claire" à Marseille - 13ème arrondissement**

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Beauval demande la parole.

Monsieur BEAUVAL.- Monsieur le Président de la Métropole, mesdames messieurs les Conseillers métropolitains, le 22 avril, lors du Conseil de Territoire, nous avons évoqué ce projet de délibération du Conseil de la Métropole, sur la concertation préalable, relative à la création des voies du PAE des Parantes, la Claire.

Nous avons sollicité le président Teissier afin que la concertation soit aussi présentée aux habitants du 13^e arrondissement, et notamment à ceux du quartier des Médecins qui sont directement concernés par cette concertation, dans les locaux de la mairie du 7^eme secteur à St Joseph, dans le but d'éviter aux intéressés de parcourir 32 kilomètres aller et retour et de traverser la ville pour participer à cette démarche, étant

donné que les modalités ne prévoient qu'une présentation au Pharo, siège de la Métropole .

Le président Teissier a admis le bien-fondé de notre demande et s'est engagé à faire le nécessaire pour déplacer la concertation à la mairie du 13/14 en parallèle avec la Métropole au Pharo.

Mais aujourd'hui nous constatons que la promesse est restée vaine, que le texte des modalités n'a pas été modifié et que la concertation ne sera présentée qu'au Pharo.

Encore une fois, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent dicit M. Queuille, Président du Conseil de la 4^e République.

En conséquence, les habitants du quartier des Médecins apprécieront.

En ce qui nous concerne, nous avons émis un avis favorable lors du Conseil de Territoire, aujourd'hui, faute de constater une modification de votre rapport et étant logique avec nous-mêmes, nous émettons un avis défavorable.

Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mon cher collègue, j'imagine que si M. Teissier vous a promis au titre de Marseille Provence une concertation, il la fera d'une manière ou d'une autre. Peut-être le temps lui a-t-il manqué mais en réalité, vous connaissez l'homme, s'il a fait une promesse, il la tiendra.

Je mets aux voix le rapport n°87. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

88. HN 088-28/04/16 CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire d'Aix-en-Provence, Beaurecueil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Le Tholonet, Les Pennes-Mirabeau, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Pertuis, Peynier, Peyrolles-en-Provence, Puyloubier, Rognes, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-lès-Durance, Simiane-Collongue, Trets, Vauvenargues, Venelles, Ventabren, Vitrolles – Abrogation de la délibération HN 12-014/16/CC

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Que ceux qui sont d'avis de le voter veuillent bien le manifester en levant la main. Y a-t-il des avis contraire, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

90. **HN 090-28/04/16 CM - Adaptation de la gamme tarifaire des réseaux de transports Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus - Approbation de la convention relative à la tarification Pack Etudiant**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

91. **HN 091-28/04/16 CM - Aides aux organismes publics - Attribution de subventions exceptionnelles de fonctionnement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

92. **HN 092-28/04/16 CM - Acquisition foncière des parcelles AY 144, BB 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, et 167 sur la commune de Pertuis pour assurer un bon fonctionnement de la couveuse pépinière d'entreprises agricoles et pérenniser le dispositif**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

93. **HN 093-28/04/16 CM - Programme d'actions 2016 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA pour le territoire du Pays d'Aix – Approbation de la convention d'objectifs 2016 et attribution d'une subvention**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

94. **HN 094-28/04/16 CM - Vote du Compte de Gestion 2015 – Budget Annexe Aménagement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

95. **HN 095-28/04/16 CM - Vote du Compte Administratif 2015 – Budget Annexe Aménagement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

96. HN 096-28/04/16 CM - Vote du Compte de Gestion 2015 – Budget Annexe Assainissement Non Collectif

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

97. HN 097-28/04/16 CM - Vote du Compte de Gestion 2015 – Budget annexe des transports publics urbains

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

98. HN 098-28/04/16 CM - Vote du Compte Administratif 2015 – Budget annexe des transports publics urbains

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

99. HN 099-28/04/16 CM - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Pays d'Aix Développement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

100. HN 0100-28/04/16 CM - Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Transports Publics Urbains

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

101. HN 101-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 – Budget Annexe de l'Aménagement du territoire du Pays d'Aix

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

102. HN 102-28/04/16 CM - Reprise des subventions Défense des Forêts Contre l'Incendie du Syndicat Intercommunal du Massif de l'Arbois

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

103. HN 103-28/04/16 CM - Dérogation à l'interdiction d'ouverture à l'urbanisation dans le cadre de la modification n°2 du PLU de la commune de Jouques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

104. HN 104-28/04/16 CM - Approbation du protocole transactionnel entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la société GUINTOLI S.A.S. dans le cadre de la création d'un giratoire sur la RD543 sur la Zone d'Activités de Plan de Campagne

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce dossier est retiré.

105. HN 105-28/04/16 CM - Approbation de conventions pour la réalisation de chantier d'insertion professionnelle par l'activité - Protection et Valorisation des Espaces Forestiers - sur les communes de Mimet, Ventabren, Saint-Cannat, Eguilles, Jouques, Le Puy Sainte-Réparate, Peyrolles-en-Provence et Pertuis

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

106. HN 106-28/04/16 CM - Reprise de la convention d'animation du site Natura 2000 - Plateau de l'Arbois

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

107. HN 107-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 pour le Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

108. HN 108-28/04/16 CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire de « Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues » - Abrogation de la délibération n° HN 013-015/16/CM

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

110. HN 110-28/04/16 CM - Compte de Gestion 2015 pour le Budget Annexe du service public d'Eau Potable de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

111. HN 111-28/04/16 CM - Compte Administratif 2015 pour le Budget Annexe du service public d'eau potable de la Communauté d'Agglomération Salon Etang de Berre Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

112. HN 112-28/04/16 CM - Compte de Gestion 2015 pour le Budget Annexe du service public des Transports de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

113. HN 113-28/04/16 CM - Compte Administratif 2015 pour le Budget Annexe des Transports de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

114. HN 114-28/04/16 CM - Compte de Gestion 2015 pour le Budget Annexe des Zones d'Activités de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

115. HN 115-28/04/16 CM - Compte Administratif 2015 pour le Budget Annexe des Zones d'Activités de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

116. HN 116-28/04/16 CM - Compte de Gestion 2015 pour le Budget Annexe du service public d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Salon Etang de Berre Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

117. HN 117-28/04/16 CM - Compte Administratif 2015 pour le Budget Annexe du service public d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Salon Etang de Berre Durance

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

118. HN 118-28/04/16 CM - Vote de la reprise anticipée du résultat 2015 du Budget Annexe du Service Public Local de Transports

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 119. HN 119-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 du Budget Annexe du Service Public Local d'Eau Potable du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 120. HN 120-28/04/16 CM - Vote de la reprise anticipée du résultat 2015 du Budget Annexe des Zones d'Activités du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 121. HN 121-28/04/16 CM - Vote de la reprise anticipée du résultat 2015 et affectation provisoire au Budget Primitif 2016 du Budget Annexe du Service Public Local d'Assainissement du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,

H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 122. HN 122-28/04/16 CM - Vote de la reprise anticipée du résultat 2015 et affectation provisoire au Budget Primitif 2016 du Budget Annexe du Service Public Local d'Eau Potable du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 123. HN 123-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 du Budget Annexe du Service Public Local d'Assainissement du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 124. HN 124-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 (période du 1er janvier au 31 mai 2016) du Budget Annexe du Service Public de Transports du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-**

les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas
part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

125. HN 125-28/04/16 CM - Vote du Budget Primitif 2016 du Budget Annexe des Zones d'Activités du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas
part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

126. HN 126-28/04/16 CM - Vote de l'Etat Spécial 2016 du territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas
part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 127. HN 127-28/04/16 CM - Opérations de débroussaillage à réaliser par les Forestiers Sapeurs du Département des Bouches-du-Rhône – Proposition de travaux au titre du programme 2016 pour les communes du Territoire d'Alleins, Aurons, Berre l'Etang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux et Vernègues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

- 128. HN 128-28/04/16 CM - Modification de la délibération n°200/15 adoptée par la Communauté d'Agglomération Salon-Etang de Berre-Durance le 14 septembre 2015 relative au report du délai de signature de l'acte de vente d'un terrain à la société SALGEMM sur le parc d'activités de la Crau à Salon de Provence**

Monsieur LE PRESIDENT.- Il y a une demande d'intervention.

Monsieur TALASSINOS.- Monsieur le Président, sur le rapport n°128, je ferai une remarque sur l'extension du parc d'activités. Il y a un report et c'est souhaitable, néanmoins nous souhaitons également que ce report soit durable parce que cette extension se fait sur une zone Natura 2000, avec une directive habitat et une directive oiseau, au détriment de terres agricoles de qualité avec du foin de Crau.

Nous trouvons regrettable que l'on ne permette pas à l'agriculture de se développer, au cadre de vie et au milieu naturel d'exister pour mettre des centres de logistiques qui foisonnent, dénaturent le paysage et prennent la place de l'économie agricole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Notre benjamin va vous répondre. Pour ma part, ce que je sais, c'est que le foin de Crau est le caviar des taureaux !

Monsieur YTIER.- Le terrain que vous évoquez est un terrain qui reste dans la zone de la Crau actuelle, entre l'autoroute et la nationale. Il n'y a pas d'extension de la zone prévue.

Monsieur LE PRESIDENT.- J'espère que vous avez satisfaction.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,

H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï ne prennent pas part au vote.

- 129. HN 129-28/04/16 CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire de « Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin et Saint-Zacharie» - Abrogation de la délibération n° HN 014-016/16/CM**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 131. HN 131-28/04/16 CM - Vote du budget primitif 2016 du budget annexe des Transports - Conseil de territoire d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 132. HN 132-28/04/16 CM - Vote du budget primitif 2016 des budgets annexes Assainissement, Régie Traitement des déchets, Opérations d'Aménagement, Exposition Picasso (vente de produits dérivés) et Réseau de chaleur urbain - Conseil de territoire d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 133. HN 133-28/04/16 CM - Zac des Vigneaux à Cuges-les-Pins - Avenant n°6 à la convention d'avance de trésorerie avec la Sem Façonéo - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La**

Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

134. HN 134-28/04/16 CM - Zac de la Chapelle à La Bouilladisse - Avenant n°3 à la convention d'avance de trésorerie avec la Spl Façonéo - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

135. HN 135-28/04/16 CM - Les Arcades à La Penne-sur-Huveaune - Avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie avec la Spl Façonéo - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

136. HN 136-28/04/16 CM - Extension de la zone des Paluds à Aubagne - Avenant n°8 à la convention d'avance de trésorerie avec la Sem Façonéo - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 137. HN 137-28/04/16 CM - Zone d'activités Napollon Baronnette à Aubagne - Avenant n° 8 à la convention d'avance de trésorerie avec la Sem Façonéo - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 138. HN 138-28/04/16 CM - Cessions de terrains impasse des Martinets à Aubagne - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

- 139. HN 139-28/04/16 CM - Avis sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune d'Aubagne - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury et S. Ravier ne prennent pas part au vote.

- 140. HN 140-28/04/16 CM - Convention d'objectifs avec l'Association des Arrosants pour la Modernisation des Irrigations d'Aubagne (ASAMIA) pour l'année 2016 - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène,**

Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

141. HN 141-28/04/16 CM - Convention d'objectifs avec le Centre d'Etudes techniques Agricoles du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (CETA) pour l'année 2016 - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

142. HN 142-28/04/16 CM - Aménagement du site Rousselot à Aubagne - Autorisation donnée au mandataire de signer un marché de travaux et des avenants aux marchés en cours - Territoire des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

143. HN 143-28/04/16 CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire de « Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône » - Abrogation de la délibération n° HN 015-017/16/CM

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

145. HN 145-28/04/16 CM - Approbation du compte administratif 2015 - Budget annexe du service de l'Eau

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

146. HN 146-28/04/16 CM - Approbation du compte administratif 2015 - Budget annexe du service de l'Assainissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

147. HN 147-28/04/16 CM - Approbation du compte administratif 2015 - Budget annexe du service Industriel et Commercial

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

148. HN 148-28/04/16 CM - Approbation du compte administratif 2015 - Budget annexe de la Régie Action Sociale

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

149. HN 149-28/04/16 CM - Approbation du compte administratif 2015 - Budget annexe du service de la Régie Intercommunale de collecte et valorisation des déchets

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

Monsieur LE PRESIDENT.- Il vaut mieux voter deux fois comme a dit M. Fabre-Aubrespy. Tout le monde n'a pas pu faire le Conseil d'Etat ! Il n'a quand même pas eu la tête de l'amendement Gaudin, même s'il s'est appliqué !

150. HN 150-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 - Eau potable

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani, G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin, H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

151. HN 151-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 - Entreprises

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

152. HN 152-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 - Régie Action Sociale

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

153. HN 153-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 - Assainissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de M. Poggiale, M. Illac, A. Molino, G. Rosso, C. Pellicani,
G. Charroux, E. Isidore, P. Fernandez-Pedinielli, F. Salazar-Martin,
H. Cambessédès, Y. Mesnard, P. Mingaud, A. Jullien, R. Meï

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

154. HN 154-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 - Traitement des déchets

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

155. HN 155-28/04/16 CM - Cession d'une parcelle de terrain non bâti cadastrée section C n°3248 constituant le lot 1 située sur la Zone d'Activité de Malebarge II à Port-Saint-Louis-du-Rhône, appartenant à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, au profit de la SCI TTCIMMO

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

156. HN 156-28/04/16 CM - Dans le cadre d'un projet communal de réhabilitation, sortie du patrimoine de la Métropole du bien cadastré section D18 situé Grand Rue au profit de la commune de Cornillon-Confoux

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

157. HN 157-28/04/16 CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire de « Martigues, Port-de-Bouc, Saint Mitre-les-Remparts » - Abrogation de la délibération n° HN 016-18/16/CM

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia,
M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

159. HN 159-28/04/16 CM - Vote du Compte de Gestion 2015 du budget annexe de la Régie des Eaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

160. HN 160-28/04/16 CM - Vote du Compte Administratif 2015 - Budget annexe de la Régie des Eaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

161. HN 161-28/04/16 CM - Vote du Compte de Gestion 2015 du budget annexe de la Régie d'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

162. HN 162-28/04/16 CM - Vote du Compte Administratif 2015 - Budget annexe de la Régie d'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

163. HN 163-28/04/16 CM - Budget annexe de la Régie d'Assainissement - Territoire de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts - Budget Primitif 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

164. HN 164-28/04/16 CM - Budget annexe de la Régie des Eaux - Territoire Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts - Budget Primitif 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

165. HN 165-28/04/16 CM - Contrat de Ville 2015-2020 - Territoire de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts - Demande de participation auprès de l'Etat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

166. HN 166-28/04/16 CM - Contrat de Ville 2015-2020 - Territoire de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts - Attribution de subventions à divers partenaires porteurs d'actions - Exercice 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

167. HN 167-28/04/16 CM - Contrat de Ville 2015-2020 - Territoire de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts - Attributions de subventions aux porteurs d'actions au titre de l'exercice 2016 - Approbations de conventions

de mise en œuvre des subventions entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et les porteurs d'actions au titre de l'exercice 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

168. HN 168-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 du budget principal du Syndicat Mixte de Gestion et d'Exploitation des Transports Urbains

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

169. HN 169-28/04/16 CM - Approbation du Compte Administratif 2015 de la Régie des Transports du Syndicat Mixte de Gestion et d'Exploitation des Transports Urbains

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

170. HN 170-28/04/16 CM - Approbation des Comptes de Gestion 2015 du budget principal et du budget annexe de la Régie des Transports du Syndicat Mixte de Gestion et d'Exploitation des Transports Urbains

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

171. HN 171-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 du budget annexe du Réseau des transports Ulysse de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

172. HN 172-28/04/16 CM - Approbation du budget primitif 2016 du budget annexe de la Régie du réseau des Transports Ulysse

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier

173. HN 173-28/04/16 CM - Gratuité des lignes de bus du réseau Ulysse dans la desserte d'Istres dans le cadre de l'Opération Grand Istres Propre, samedi 28 mai 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. HN 003-28/04/16 CM - Désignation des représentants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au sein d'organismes extérieurs

Monsieur LE PRESIDENT.- Avez-vous trouvé un accord ? Y a-t-il un amendement sur le rapport n°46 ?

Madame GHALI.- Monsieur le Président, je le dis encore une fois devant cette Assemblée, on peut trouver un accord. Nous sommes prêts à trouver cet accord, Monsieur le Président. Il ne s'agit en aucun cas pour nous de bloquer quoi que ce soit, mais nous ne pouvons pas non plus être méprisés à ce point-là. C'est une question d'équité. Nous vous demandons, concernant le GIP politique de la ville, de modifier la candidature d'un membre du groupe pour la remplacer par celle de Mme Boulainseur. C'est la demande que nous faisons au nom du groupe. Maintenant, si vous voulez ajouter d'autres candidatures, c'est à vous de le faire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Et ensuite ?

Madame GHALI.- M. Marc Poggiale interviendra pour son groupe mais voilà ce qu'il en est pour nous. Pour le reste, nous sommes prêts à lâcher, mais sur le GIP, Monsieur le Président, nous vous demandons de faire un geste.

Monsieur LE PRESIDENT.- Que dit M. Poggiale ?

(Pas d'observation)

Très bien.

Monsieur MAURY.- Monsieur le Président, pour ce fameux rapport, je viens de constater qu'il s'est déroulé dans cette salle, des allées et venues, des tractations qui, pour moi, sont indignes de la démocratie.

En ce qui nous concerne, nous n'avons été ni consultés, ni sollicités pour participer, pour être les représentants de la Métropole dans ces différents organismes. Ce que j'ai vu en séance, des allées et venues, des feuilles qui s'échangent, c'est le mépris même de l'institution. Par conséquent, dans ces conditions, nous ne participerons pas à cette mascarade et nous ne voterons donc pas.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Mari demande la parole.

Monsieur MARI.- Monsieur le Président, je regrette le lynchage public dont je viens de faire l'objet par mon groupe, largement inspiré par notre ami Patrick Mennucci, bien entendu. Je maintiens ma candidature au GIP politique de la ville et je justifie ma candidature par le combat que je mène, un peu seul, contre M. Ravier et le Front National dans ce secteur. Je rappelle que le Front National vote contre tous les projets de rénovation urbaine depuis qu'il est en place. Je maintiens ma candidature pour le 13/14.

Monsieur LE PRESIDENT.- De toute manière, le GIP de la politique de la ville était dans le rapport n°78 et on l'a déjà voté. Par conséquent, vous ferez les protestations que vous voulez, cela a déjà été voté au rapport n°78.

Monsieur MANCEL.- Monsieur le Président, dans la mesure où l'on reviendrait sur les désignations, nous représenterons M. Raimondi à la candidature.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Mancel, vous ne pouvez pas me dire une chose et son contraire. Vous ne pouvez pas me demander de faire très attention à ce que disent les Maires et me demander autre chose.

Les Maires du pourtour de l'étang de Berre se sont réunis entre eux et ont choisi un autre Maire que M. Raimondi. Je n'ai pas de commentaires à faire. Si je me mets à ne pas respecter ce que veulent les Maires, je n'arriverai pas à faire marcher une institution de 240 personnes.

Vous êtes Maire depuis longtemps, vous savez que je tiens le plus grand compte de la Conférence Métropolitaine des Maires. Je suis désolé. Si nous pouvons être agréables à M. Raimondi sur autre chose, nous verrons si nous pouvons le faire, mais en la circonstance, ce n'est pas possible. D'autant que M. Raimondi est quand même au Grand Port Maritime de Marseille, membre du Conseil de Développement à la place de M. Bernardini.

Dans ce cas-là, je vais mettre aux voix l'ensemble du rapport tel qu'il a été proposé. Que ceux qui veulent bien voter ce rapport, veuillent bien le manifester de la manière la plus claire et nette en levant la main.

Monsieur GAZAY.- Monsieur le Président, au nom du groupe EPIC, nous avons fait passer un amendement à vos services, ou en tout cas les personnes qui sont

derrière vous, concernant une erreur certainement de transmission concernant le Comité de pilotage du PLIE MPM Est. Le nom qui est proposé est celui de Mme Nathalie Lainé et le nom que nous souhaitons est celui de Mme Sophie Artaria. Un amendement a été proposé.

Monsieur LE PRESIDENT.- Voilà ce que M. Maury appelle « les tractations ». Il se peut que sur autant de noms, après avoir largement consulté, ici ou là, il y ait quelque chose qui ne marche pas, nous le rattraperons d'une manière ou d'une autre.

Monsieur GAZAY.- Nous demandons également au nom du groupe EPIC, le retrait de la désignation des représentants du syndicat mixte du PIDAF Marcouline car l'EPIC doit se retrouver là-dessus et les noms qui étaient proposés n'étaient pas les bons. Merci Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Très bien, je prends acte de ces deux points.

Madame GHALI.- Monsieur le Président, je tiens à ce qu'il soit noté à cette séance que les choses n'ont pas été respectées. Nous avons demandé un vote à bulletin secret. On parle de tractations, je le regrette. Vous savez, les tractations, ce sont surtout pour faire des petites menaces qui sont inacceptables dans cette démocratie. Encore une fois, ce n'est certainement pas comme cela que les choses vont aller bon train. Je tiens à le dire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Si vous voulez modifier le GIP politique de la ville, c'est déjà voté. Du moment que c'est déjà voté, même si vous l'attaquez, il sera constaté que le Conseil de la Métropole a voté. Si vous voulez nous obliger, pour nous être agréable, alors qu'en même temps, vous nous demandez la constitution d'un groupe à moins de 20, si en même temps, vous voulez tuer un de vos amis, la réalité est là !

Vous obligez une Assemblée qui essaie de se démarquer politiquement à faire ce genre de vote. Présentez quatre noms si vous voulez, bien que tout cela ait déjà été voté. Mais afin de ne pas donner le sentiment que nous refusons une consultation à bulletin secret, cela va vous prendre une heure et demie de plus, j'en suis désolé mais devant cette exigence !

On peut peut-être voter à main levée Madame ?

Vous ne voulez pas.

Vous nous présentez une liste pour le GIP politique de la ville. Il y a quatre noms titulaires. Présentez vos quatre noms et moi, je présenterai la liste globale sur laquelle nous passons des heures depuis plusieurs jours pour essayer d'aller dans le sens d'une équité et d'un partage. Si vous êtes séparés et si vous voulez tuer un de vos collègues, c'est vous qui devez le faire.

Voilà que nous terminons une séance d'une manière très politique alors que nous faisons des efforts pour ne pas le faire.

Présentez vos quatre noms.

Madame GHALI.- Oui, mais tout d'abord, je ne peux pas vous laisser dire ce que vous dites. Tout Président que vous êtes, vous ne pouvez pas vous permettre de dire ce que vous dites.

(Tumultes)

Vous ne pouvez pas, lorsque d'autres groupes veulent modifier, considérer que c'est une modification et lorsque c'est nous, considérer que c'est une attaque. Ce n'est pas une attaque qui vous concerne. D'ailleurs, sur les autres désignations qui ne concernent pas Marseille, les Maires l'ont fait, vous l'avez fait en fonction des Territoires et je ne le discute pas. En revanche, c'est vous qui entrez dans la politique socialiste marseillaise alors, bienvenue Monsieur le Maire !

Monsieur LE PRESIDENT.- Je suis désolé. Pas de politique politicienne de Marseille, M. Vidal me l'a fait remarquer l'autre jour et j'ai retenu cela. Je ne vous réponds même pas.

Si vous nous forcez à faire un vote à bulletin secret, présentez quatre noms ! Pour ma part, je maintiens les noms qui sont sur cette liste-là.

(Applaudissements)

Monsieur ROUX.- Avant de voter à bulletin secret, peut-être que l'Assemblée pourrait être consultée pour savoir si l'on vote à bulletin secret ou pas. Je crois que l'on a autre chose à faire, non ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Personnellement, la proposition du Président Michel Roux me convient.

Je sou mets cette proposition à l'approbation du Conseil de la Métropole afin que ceux qui souhaitent voter à main levée puissent le faire. Nous votons à main levée sur toute sorte de désignations et vous, vous maintenez quatre noms pour en exécuter un d'ailleurs, peut-être même deux...

Que ceux qui sont d'avis de voter à main levée, veuillent bien le manifester en levant la main.

Avis favorable à l'unanimité.

Monsieur MENNUCCI.- C'est illégal !

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous avez l'habitude de faire des recours, vous ferez un recours et on revotera une autre fois.

Puisque vous êtes si démocrate que cela, ici, les élus, à l'unanimité, souhaitent que l'on vote à main levée, par conséquent, nous allons le faire.

Nous allons voter à main levée le GIP politique de la ville. Le groupe socialiste (pas tout à fait constitué d'ailleurs) souhaite Mme Nadia Boulainseur à la place de M. Mari. On nous fait arbitrer une affaire socialiste ! C'est contraire même aux principes les plus élémentaires.

Je mets aux voix.

Monsieur MENNUCCI.- C'est illégal !

Monsieur LE PRESIDENT.- Peu importe, il y en a assez ! Vous êtes à peine une partie de groupe et vous essayez d'influencer tout le Conseil de la Métropole. Le contrôle de légalité le dira.

Que ceux qui veulent désigner Mme Boulainseur veuillent bien le manifester en levant la main.

Vous ne votez pas ! Levez la main que l'on voit combien vous êtes, même si c'est illégal !

Je mets aux voix la liste globale sur laquelle nous nous sommes mis d'accord. Que ceux qui souhaitent l'adopter, veuillent bien le manifester en levant la main.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

SS. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Mustachia, M. Ribière, E. Philippe, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, A. Maggio, M. Maunier, B. Marandat, G. Maury, S. Ravier ne prennent pas part au vote.

M-A. Carlotti, N. Djambaé, J. Furace, A. Levy-Mozziconacci, F. Masse, S. Ghali, M. Prisco, E. Caselli, G. Hovsepian, C. Masse, P. Mennucci, R. Ruzé, S. Mari, R. Cazzola, E. Scotto, B. Marty, N. Pigamo, N. Djerroud-Boulainseur ne prennent pas part au vote.

Monsieur MENNUCCI.- C'est illégal !

Monsieur LE PRESIDENT.- Peut-être, mais ce que vous faites est anti-démocratique ! Cessez de nous donner des leçons ! Il paraît qu'un de mes collègues préside mieux que moi. Quand il s'agit de moi, vous savez très bien que je ne trouve pas grâce à vos yeux. Vous êtes une poignée de socialistes ; les autres socialistes Maires du département n'approuvent pas ce que vous faites et c'est à moi que vous donnez des leçons ! Mais où va-t-on ?

(Applaudissements)

La liste est adoptée, la séance est levée.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 12 heures 30).